

NIGER

RAPPORT ANNUEL - ANNUAL REPORT

2013



BANK OF AFRICA

Groupe BMCE BANK



SOMMAIRE

TABLE OF CONTENTS

1	Le mot du PDG de BOA GROUP <i>Message from the CEO of BOA GROUP</i>
2-3	Plus de 30 ans de croissance et d'expansion <i>Over 30 years of growth and expansion</i>
4	Plus de 30 ans d'expérience au service des clients <i>Over 30 years of experience serving customers</i>
5	Les engagements du Groupe <i>The commitments of the Group</i>
6	Produits et Services disponibles <i>French only</i>

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITY REPORT

8-9	Le mot du Directeur Général <i>Comments from the Managing Director</i>
10	Faits marquants 2013 <i>Highlights 2013</i>
11	Chiffres-clés au 31/12/2013 <i>Key figures on 31/12/2013</i>
12-13	Engagements citoyens de la Banque et de la Fondation BANK OF AFRICA <i>French only</i>
14	Conseil d'Administration, Capital <i>Board of Directors, Capital</i>
15-27	Rapport du Conseil d'Administration <i>Report by the Board of Directors</i>
28-48	Rapports des Commissaires aux Comptes
28-31	Rapport Général <i>French only</i>
32-48	Rapport Spécial <i>French only</i>
49-55	Bilan et Compte de Résultat <i>Balance sheet and Income statement</i>
56-60	Résolutions <i>Resolutions</i>
61-73	Annexes <i>French only</i>

MESSAGE FROM THE CEO OF BOA GROUP

The BANK OF AFRICA Group's 2013 financial year was highlighted mainly by the following five objectives:

- continue its external growth,
- improve its operating structure,
- launch a vast plan to strengthen its risk control,
- expand its sales & marketing set up,
- continue to enhance its financial results.

The BANK OF AFRICA Group's development was reflected in 2013 by the opening of a subsidiary in Togo.

Meanwhile, the Group's institutionalisation continued with an expansion in its Central Departments at head office.

With the same determination of more precision-based management, a major project for redefining Risk management was launched in synergy with the BMCE Bank Group, our majority shareholder. In the same light, a system of environmental and social management was set up in this same area.

The restructuring of our sales & marketing organisation and the implementation of our business model were maintained and extended to our corporate clients and English-speaking subsidiaries.

As for financial results, the progress made in 2012 continued in 2013, as seen in the following data.

Customer deposits reached 3.4 billion euros, a 7.2% increase driven mainly by an increase in the number of accounts, which exceeded the 2 million mark in May 2014.

Outstanding customer loans came to 2.5 billion euros, a 13.4% increase.

Total assets rose by 9.7% to 4.8 billion euros at end-2013.

Net Banking Income (NBI) improved by 10.2% to 320.6 million euros.

Consolidated net profit rose slightly, by 1% from 56.2 million euros in 2012 to 56.7 million euros, due to a large provision made on a file in a WAEMU BOA. Without this provision, net income rose by about 16%, thus reflecting the Group's dynamism.

In 2014, we will maintain and strengthen our policy, which reconciles commercial development and structural reinforcement within the framework of our 2013-2015 Three-Year Development Plan. The final objective is to reinforce our participation in financing national economies and to increase the involvement of African citizens in the economic and social life of their countries.

I thank all our customers for their trust in us, the BANK OF AFRICA staff for their unflinching commitment, and our shareholders for their steadfast support, particularly our majority shareholder, BMCE Bank.

Mohamed BENNANI

BOA GROUP S.A. Chairman & CEO

LE MOT DU PDG DE BOA GROUP



L'exercice 2013 du Groupe BANK OF AFRICA est principalement caractérisé par cinq points :

- la poursuite de son développement externe,
- l'amélioration de sa structure opérationnelle,
- le lancement d'un vaste chantier visant à un meilleur contrôle de ses risques,
- le renforcement de son organisation commerciale,
- et des résultats toujours en hausse.

Le développement du Groupe BANK OF AFRICA s'est traduit en 2013 par l'ouverture d'une nouvelle banque au Togo.

Parallèlement, l'institutionnalisation du Groupe s'est poursuivie, par le renforcement des Directions Centrales qui pilotent celui-ci.

Avec la même volonté d'un pilotage plus précis, un important chantier de redéfinition de la filière Risques a été lancé en synergie avec le Groupe BMCE Bank, notre actionnaire majoritaire de référence.

Dans le même esprit, un système de gestion environnementale et sociale a été mis en place sur cette même filière.

La restructuration de notre organisation commerciale et l'implantation de notre « business model » ont été maintenus et élargis à notre clientèle entreprise et à nos filiales anglophones.

En ce qui concerne les résultats financiers, la progression notée en 2012 a perduré en 2013, comme le montrent les données suivantes.

Le volume des dépôts de clientèle atteint 3,4 milliards d'euros, augmentant ainsi de 7,2 %, grâce notamment à une augmentation du nombre de comptes qui a permis de franchir la barre des 2 millions de comptes en mai 2014.

L'encours des créances sur la clientèle s'élève à 2,5 milliards d'euros, soit une hausse de 13,4 %.

Le total bilan, avec 4,8 milliards d'euros fin 2013, connaît une évolution annuelle de 9,7 %.

Le Produit Net Bancaire (PNB) croît de 10,2 % et atteint 320,6 millions d'euros.

Le résultat net consolidé s'établit à 56,7 millions d'euros contre 56,2 millions d'euros en 2012, soit une hausse réduite à 1 %. Cette modeste évolution est due à une importante provision sur un seul dossier dans l'une des BOA de l'UEMOA. Si l'on neutralise cette provision, le résultat net a augmenté d'environ 16 %, traduisant ainsi plus fidèlement le dynamisme du Groupe.

L'année 2014 verra la poursuite et le renforcement de notre politique qui concilie développement et renforcement structurel comme commercial, régie par notre Plan Triennal de Développement 2013-2015, avec pour objectif final une participation toujours plus forte dans le financement des économies nationales et une intégration toujours plus concrète du citoyen africain dans la vie économique et sociale de son pays.

Je remercie l'ensemble des clients pour leur confiance, les équipes BANK OF AFRICA pour leur engagement constant, nos actionnaires pour leur soutien permanent, et en particulier notre actionnaire principal, BMCE Bank.

Mohamed BENNANI

Président Directeur Général de BOA GROUP S.A.

PLUS DE 30 ANS DE CROISSANCE ET D'EXPANSION

OVER 30 YEARS OF GROWTH AND EXPANSION

RÉSEAU BANCAIRE*

BANKING NETWORK*

1983 BANK OF AFRICA – MALI

15 Agences et 1 Centre d'Affaires à Bamako.
10 Agences régionales et 20 Bureaux de proximité.

1990 BANK OF AFRICA – BÉNIN

22 Agences, 1 Centre d'Affaires et 2 Guichets portuaires à Cotonou.
21 Agences régionales.

1994 BANK OF AFRICA – NIGER

Créée en 1989 : NIGERIAN INTERNATIONAL BANK (NIB). Intégrée au Réseau BOA en 1994.

11 Agences à Niamey.
8 Agences régionales.

1996 BANK OF AFRICA – CÔTE D'IVOIRE

Créée en 1980 : BANAFRIQUE.
Intégrée au Réseau BOA en 1996.

14 Agences et 1 Centre d'Affaires à Abidjan.
8 Agences régionales et 1 Bureau de proximité.

1998 BANK OF AFRICA – BURKINA FASO

17 Agences et 1 Centre d'Affaires à Ouagadougou.
14 Agences régionales.

1999 BANK OF AFRICA – MADAGASCAR

Créée en 1989 : BANKIN'NY TANTSAHA MPAMOKATRA (BTM) / Banque nationale pour le développement rural.
Intégrée au Réseau BOA en 1999.

21 Agences et 1 Centre d'Affaires à Antananarivo.
59 Agences régionales.

2001 BANK OF AFRICA – SÉNÉGAL

18 Agences, 1 Centre d'Affaires et 1 bureau WU à Dakar.
10 Agences régionales et 1 bureau WU en Région.

2004 BANQUE DE L'HABITAT DU BÉNIN

2 Agences à Cotonou.

2004 BANK OF AFRICA – KENYA

Créée en 1981 : sous forme de succursale BANQUE INDOSUEZ > CRÉDIT AGRICOLE-INDOSUEZ > CALYON. Intégrée au Réseau BOA, sous forme de filiale de droit kenyan, en 2004.

15 Agences et 1 Centre d'Affaires à Nairobi.
15 Agences régionales, 1 Centre d'Affaires à Mombasa.

2006 BANK OF AFRICA – UGANDA

Créée en 1985 : SEMBULE INVESTMENT BANK Ltd > ALLIED BANK. Intégrée au Réseau BOA en 2006.

20 Agences à Kampala.
13 Agences régionales.

2007 BANK OF AFRICA – TANZANIA

Créée en 1995 : EURAFRICAN BANK – TANZANIA Ltd (EBT). Intégrée au Réseau BOA en 2007.

10 Agences à Dar es Salaam.
9 Agences régionales.

2008 BANQUE DE CRÉDIT DE BUJUMBURA

Créée en 1909 à Bruxelles : BANQUE DU CONGO BELGE (BCB). 1922 : Agence BCB à Usumbura, Burundi.
25 juillet 1964 : BANQUE DE CRÉDIT DE BUJUMBURA (BCB). Intégrée au Réseau BOA en 2008.

8 Agences, 1 Centre d'Affaires et 5 Guichets à Bujumbura.
12 Agences et 1 Guichet en province.

2010 BANK OF AFRICA – RDC

7 Agences à Kinshasa.
1 Agence régionale.

2010 BANK OF AFRICA – MER ROUGE

Créée en 1908 : BANQUE INDOSUEZ MER ROUGE (BIMR). Intégrée au Réseau BOA en 2010.

4 Agences et 1 Guichet à Djibouti.
1 Bureau de représentation à Addis Abeba en Éthiopie.

2011 BANK OF AFRICA – GHANA

Créée en 1999 : AMALBANK.
Intégrée au Réseau BOA en 2011.

14 Agences et 1 Centre d'Affaires à Accra.
5 Agences régionales.

2013 BANK OF AFRICA – TOGO

3 Agences à Lomé.

FILIALES*

SUBSIDIARIES*

1997 **ACTIBOURSE**

Siège social à Cotonou.
1 Bureau de liaison à Abidjan.
1 contact dans chaque BOA.

2002 **AÏSSA**

Siège social à Cotonou.

2002 **AGORA**

Siège social à Abidjan.

2004 **ATTICA**

Siège social à Abidjan.

2009 **BOA-ASSET MANAGEMENT**

Siège social à Abidjan.

2010 **BOA-FRANCE**

4 Agences à Paris.
1 Agence à Marseille.

AUTRES STRUCTURES*

OTHER ENTITIES*

1999 **FONDATION BANK OF AFRICA**

BANK OF AFRICA FOUNDATION

Siège social à Bamako.
Présente dans 11 pays du Groupe.

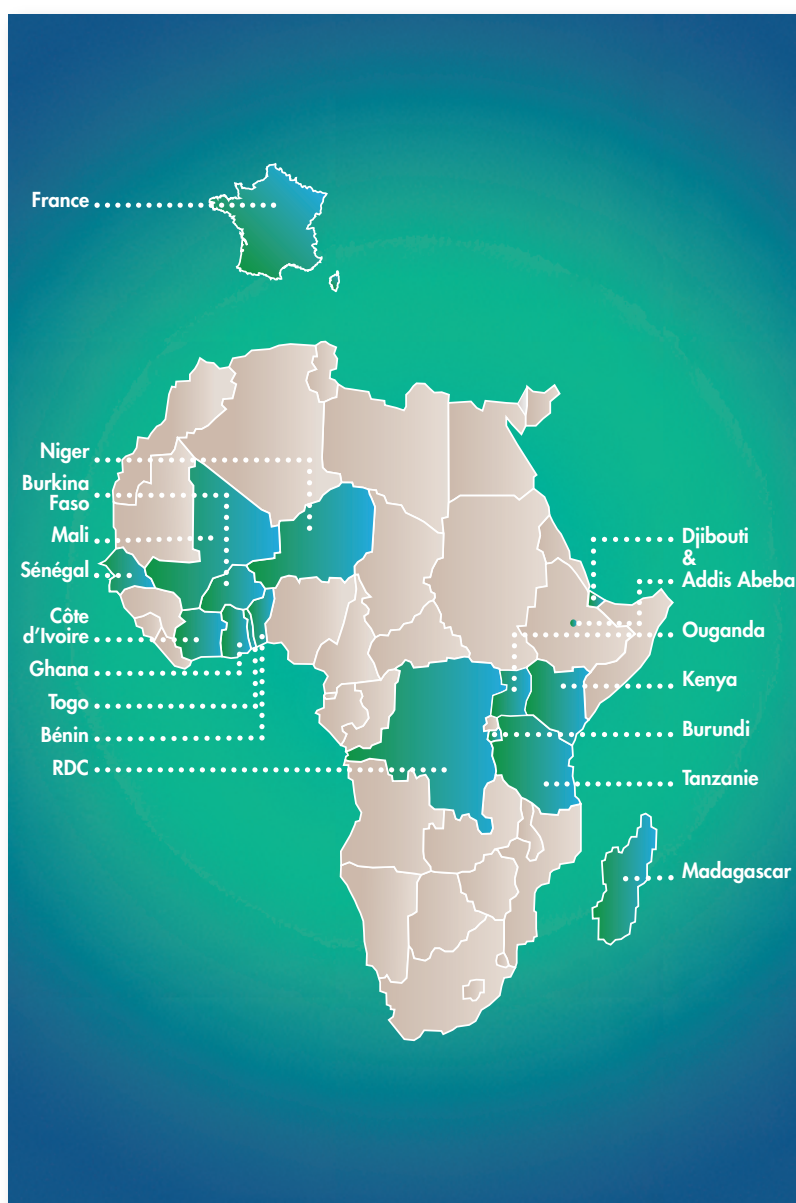
2000 **GIE GROUPE BOA**

BOA GROUP EIG

Siège social à Paris.

(*) Réseau BANK OF AFRICA au 31/3/2014.

(*) BANK OF AFRICA Network at 31/3/2014.



Créée en	<i>Created in</i>
Intégrée au Réseau BOA	<i>Integrated into BOA Network</i>
Siège social	<i>Head Office</i>
Agence	<i>Branch</i>
Agence régionale	<i>Regional Branch</i>
Centre d'Affaires	<i>Business Centre</i>
Bureau de proximité	<i>Local Branch</i>
Bureau de liaison	<i>Liaison Office</i>
Guichet	<i>Counter</i>
Guichet portuaire	<i>Port Branch</i>
Présente dans 11 pays du Groupe.	<i>Presence in 11 countries where the Group operates.</i>

PLUS DE 30 ANS D'EXPÉRIENCE AU SERVICE DES CLIENTS

OVER 30 YEARS OF EXPERIENCE SERVING CUSTOMERS

UN RÉSEAU PUISSANT*

5 000 personnes au service de plus d'un million de clients.

Environ 430 sites d'exploitation et de production dédiés, sur 17 pays.

Un parc de Guichets Automatiques Bancaires et de Terminaux de Paiement Électronique, d'environ 600 unités, en expansion continue.

Près de 1 800 000 comptes bancaires.

A STRONG NETWORK*

5,000 people at the service of more than one million customers.

About 430 dedicated operating and service support offices in 17 countries.

A continuously expanding base of Automated Teller Machines and Electronic Payment Terminals, numbering around 600.

Close to 1,800,000 bank accounts.

UNE OFFRE ÉTENDUE ET DIVERSIFIÉE

Une gamme complète de produits bancaires et financiers.

Une offre attractive en matière de bancassurance.

Des solutions adaptées à tous les problèmes de financement.

Une ingénierie financière performante.

A WIDE AND VARIED OFFER

Full range of banking and financial services.

An attractive range of bank insurance products.

Tailored solutions for all financing issues.

Successful financial engineering.

UN PARTENAIRE BANQUIER DE RÉFÉRENCE, BMCE BANK,

appartenant à un grand groupe financier marocain, FinanceCom.

A LEADING BANKING PARTNER, BMCE BANK,

which is part of FinanceCom, a major Moroccan financial group.

DES PARTENAIRES STRATÉGIQUES, DONT :

PROPARCO,

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE (SFI - GROUPE BANQUE MONDIALE),

BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BOAD),

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE NÉERLANDAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT (FMO),

SOCIÉTÉ BELGE D'INVESTISSEMENT POUR LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT (BIO),

et le fonds d'investissement AUREOS.

STRATEGIC PARTNERS, INCLUDING:

PROPARCO,

INTERNATIONAL FINANCE CORPORATION (IFC - WORLD BANK GROUP),

WEST AFRICAN DEVELOPMENT BANK (BOAD),

NETHERLANDS DEVELOPMENT FINANCE COMPANY (FMO),

BELGIUM INVESTMENT COMPANY FOR DEVELOPING COUNTRIES (BIO),

and investment fund AUREOS.

UNE EXPÉRIENCE AFRICAINE UNIQUE

Un développement continu depuis plus de 30 ans.

UNIQUE EXPERIENCE IN AFRICA

Continuous development for over 30 years.

LES ENGAGEMENTS DU GROUPE

THE COMMITMENTS OF THE GROUP

- ▶ **QUALITÉ** du service offert à la clientèle
- ▶ **DYNAMISME** et disponibilité des équipes
- ▶ **SOLIDITÉ** financière
- ▶ **COHÉSION** du réseau
- ▶ **DIVERSITÉ** des financements proposés
- ▶ **EXPERTISE** en ingénierie financière
- ▶ **PUISSANCE** des partenaires

- ▶ *Quality of customer service*
- ▶ *Dynamic, accessible staff*
- ▶ *Financial solidity*
- ▶ *Cohesive network*
- ▶ *Wide range of financing solutions*
- ▶ *Expertise in financial engineering*
- ▶ *Strong partners*

CA GROUPE 2013* :

493,7

MILLIONS D'EUROS

GROUP TURNOVER 2013*:

493.7 MILLION EUROS

(*) Chiffres au 30/4/2014

(*) Figures at 30/4/2014



PRODUITS & SERVICES DISPONIBLES À LA BOA-NIGER

COMPTES

Compte Chèque
Compte Devises

ÉPARGNE

Bons du Trésor par Adjudication
Compte Épargne
Dépôt à Terme
Plan Épargne Ambition
Plan Épargne Éducation
Plan Épargne Logement
Plan Épargne Pèlerinage

SERVICES FINANCIERS PAR MOBILE

B-Web Smart
Orange Money

MONÉTIQUE

Carte SÉSAME +
Carte SÉSAME ÉPARGNE

MULTIMÉDIA

B-Phone - B-SMS
B-Web

PACKAGES

Pack FONXIONARIA
Pack MON BUSINESS
Pack SALARIA
Pack SALARIA +

PRÊTS

Avance
Avance Tabaski
Découvert Autorisé (Automatique)
Prêt Consommation
Prêt Équipement
Prêt Habitation
Prêt Immobilier « Prêt Ma Maison »
Prêt Informatique
Prêt Personnel
Prêt Scolarité « Prêt Tous à l'École »
Prêt Vitamine

TRANSFERTS & CHANGE

BOA Express
Change Manuel
Transfert Flash
Wari
Western Union



ENTREPRISES

Large choix de produits et services à destination des grandes entreprises, PME/PMI, associations, institutions et des professions libérales.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITY REPORT



Sadio CISSÉ
Directeur Général
Managing Director



Alain CHAPUIS
Directeur Général Adjoint
Deputy Managing Director

© BOA

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

COMMENTS FROM THE MANAGING DIRECTOR

L'économie mondiale s'est améliorée, mais le chemin vers une reprise solide et globale reste semé d'embûches. Pourtant, la croissance mondiale demeure encore trop faible et trop inégale.

Pour les Européens, le resserrement de la politique monétaire américaine, et ses conséquences, restent l'une des inconnues de 2014.

La zone UEMOA a bien résisté aux chocs internes et externes en 2013, malgré un contexte difficile. La croissance économique a atteint 6,4 % à la faveur de la normalisation politique au Mali, de la bonne évolution de la situation en Guinée Bissau, et surtout de la forte reprise de l'activité économique en Côte d'Ivoire. Cependant, l'Union dans ses nouvelles ambitions d'accélération de la croissance, fait toujours face aux problématiques de financements de ces économies et à la fragilité de la situation politique dans certains pays.

Au Niger, l'économie semble afficher quelques inquiétudes en rapport avec le déficit céréalier estimé à 343 560 tonnes, les coupures électriques, et surtout l'arrêt brusque, pendant au moins deux mois, de la production d'uranium de la SOMAÏR, suite au double attentat-suicide, perpétré à Arlit en mai dernier.

Toutefois, avec la détermination du gouvernement, des ressources tant internes qu'externes ont été mobilisées, pour plus de 1 200 milliards de F CFA.

Sur le plan de la mobilisation des ressources internes, la douane a recouvré 222,82 milliards de F CFA sur des prévisions de 255,60 milliards de F CFA, au Trésor public, les ressources mobilisées sont estimées à plus de 16 milliards de F CFA, pour des prévisions d'environ 14 milliards de F CFA.

Quant aux impôts, sur des prévisions annuelles de l'ordre de 567 milliards de F CFA, il a été recouvré 529 milliards de F CFA.

Pour 2014, le gouvernement compte relancer la croissance économique avec un taux estimé à 7 % en s'appuyant sur la mise en œuvre de l'initiative "3N", les autres projets prévus dans le cadre du Programme de Développement Économique et Social (PDES) 2012-2015, la construction

The global economy has improved, but there are still many pitfalls in the road to a solid and global recovery, and global growth is still too weak and uneven.

For Europe, tighter US monetary policy and its consequences remain one of the unknowns for 2014.

The WAEMU held up well to internal and external shocks in 2013, despite a tough environment. The economy expanded by 6.4%, driven by political normalisation in Mali, an improved situation in Guinea-Bissau, and, above all, the sharp upturn in economic activity in Côte d'Ivoire. However, in its new ambitions to accelerate growth, the WAEMU continues to face problems in financing its economies and in the weak political situation in some countries.

In Niger, there are some signs of concern regarding the grain deficit, which is estimated at 343,560 tonnes, power outages, and, most of all, the sudden shutdown for at least two months of uranium mining at SOMAÏR, following the double suicide bombing at Arlit last May.

However, thanks to a determined effort by the government, more than CFAF 1,200 billion in both internal and external resources has been mobilised.

Regarding internal resources, the customs authorities recovered CFAF 222.82 billion, vs. CFAF 255.60 billion forecast. The Public Treasury mobilised an estimated CFAF 16 billion-plus in resources, vs. about CFAF 14 billion forecast.

CFAF 529 billion in taxes was collected, vs. about CFAF 567 billion forecast.

For 2014, the government intends to boost economic growth to a projected rate of 7% by implementing the "3N" initiative, other projects under the 2012-2015 Economic and Social Development Programme (PDES), the construction of the Dosso dry hull, and production from 59 new oil fields, from which Niger expects about one billion barrels.

du port sec de Dosso, et sur l'exploitation de 59 nouveaux gisements sur lesquels le Niger attend environ un milliard de barils.

Dans ce contexte socio-économique, la BOA-NIGER a mené son activité avec la même cadence. Ainsi, à l'issue de cet exercice le résultat net aura progressé de 22,9 % pour se situer à 3 865 millions de F CFA, le Produit Net Bancaire (PNB) s'est inscrit en hausse de 16,72 % pour s'établir à 11 766 millions de F CFA.

Les dépôts de la clientèle en atteignant le cap des 120,1 milliards de F CFA, affichent une progression de 7,3 %.

Les engagements directs ont enregistré un taux de croissance de 3,28 % par rapport à l'exercice précédent.

Les engagements par signature ont atteint 40,64 milliards de F CFA et connu ainsi 25,1 % de progression.

Le total bilan a progressé de 2,6 % atteignant 192 791 millions de F CFA au 31 décembre 2013 contre 187 871 millions de F CFA au 31 décembre 2012.

Les comptes de la clientèle continuent leur bonne progression, avec 104 844 comptes, soit un taux de croissance de 21,21 %.

À l'endroit de la clientèle, la politique de proximité se poursuit avec trois nouvelles agences ouvertes : Yantala, Euro World et Rive Droite.

Au Personnel, nous réitérons nos félicitations et nos encouragements tout en l'exhortant à maintenir la même dynamique afin de consolider ces acquis.

Je tiens particulièrement à remercier les clients de nous accorder leur confiance, nos Administrateurs, ainsi que les Équipes des structures centrales du Groupe, et une fois de plus tous les collaborateurs de la Banque, sans qui les résultats obtenus n'auraient pu être réalisés.

In this socio-economic environment, BOA-NIGER has conducted its activity with the same pace. As a result, net income on the year rose by 22.9% to CFAF 3,865 million. Net Banking Income (NBI) increased by 16.72% to CFAF 11,766 million.

Customer deposits expanded by 7.3% to CFAF 120.1 billion.

Direct loans rose by 3.28% from one year earlier.

Off-balance sheet commitments increased by 25.1% to CFAF 40.64 billion.

Total assets expanded by 2.6% to CFAF 192,791 at 31 December 2013 vs. CFAF 187,871 million at 31 December 2012.

The number of customer accounts continued to expand robustly, by 21.21% to 104,844.

The customer-proximity policy was pursued, with the opening of three new branches: Yantala, Euro World and Rive Droite.

We reiterate our congratulations to staff and encourage them to keep up the good work in order to consolidate what has been achieved.

In particular I would like to thank our customers for placing their trust in us, our Directors, as well as the staff of the Group's corporate offices and, once again, all the Bank's employees, without whom these results could not have been achieved.

Sadio CISSÉ

Managing Director

Sadio CISSÉ

Directeur Général

FAITS MARQUANTS 2013

HIGHLIGHTS 2013

JANVIER

La Banque est déclarée « Championne d'Afrique » dans toutes les catégories des 3 challenges commerciaux organisés par le Groupe BOA au cours de l'année 2012, pour la deuxième année consécutive.

AVRIL

Ouverture d'une nouvelle Agence à Niamey, dans le quartier Yantala.
Signature d'une convention de crédit de 12 milliards de F CFA avec l'opérateur de téléphonie mobile : AIRTEL.

MAI

Participation aux Rencontres BANK OF AFRICA 2013 pour les Cadres du Groupe, à Dakar, au Sénégal.

Lancement d'un nouveau produit, le « Pack SALARIA+ », destiné aux salariés des entreprises du secteur privé avec lesquelles la Banque a signé une convention.

JUILLET

Franchissement du seuil de 125 milliards de F CFA de dépôts de la clientèle.

OCTOBRE

Augmentation du capital social de la Banque par OPV, de 8 à 8,5 milliards de F CFA.

Ouverture d'une nouvelle agence à Niamey, dans l'immeuble Euro World.

Participation aux Rencontres BANK OF AFRICA 2013 des Administrateurs, à Fès, au Maroc.

DÉCEMBRE

Franchissement du seuil des 110 000 comptes.

Ouverture d'une nouvelle agence à Niamey, sur la rive droite.

JANUARY

The Bank wins the Champion of Africa title in all categories of the three sales & marketing challenges held by the BOA Group during 2012, for the second consecutive year.

APRIL

Opening of a new Branch in the Yantala neighbourhood of Niamey.

Signing of a CFAF 12 billion credit agreement with the mobile phone operator AIRTEL.

MAY

Participation in the 2013 BANK OF AFRICA network management meetings, in Dakar, Senegal.

Launch of the new "Pack SALARIA+" product for employees of private-sector companies with which the Bank has signed an agreement.

JULY

Crossing of the CFAF 125 billion threshold in customer deposits.

OCTOBER

Capital increase in the form of a public offer of sale, from CFAF 8 billion to CFAF 8.5 billion.

Opening of a new branch in Niamey, in the Euro World building.

Participation in the 2013 BANK OF AFRICA Directors meetings, in Fes, Morocco.

DECEMBER

Crossing of the 110,000 account threshold.

Opening of a branch in Niamey, on the right bank.



CHIFFRES CLÉS AU 31/12/2013

KEY FIGURES ON 31/12/2013

ACTIVITÉ / ACTIVITY

Dépôts clientèle*
Deposits* 120 130

Créances clientèle*
Loans* 120 596

RÉSULTAT / INCOME

Produit Net Bancaire*
Net operating income* 11 766

Charges de fonctionnement*
Operating expenses* 5 474

Résultat Brut d'Exploitation*
Gross operating profit* 5 616

Résultat Net*
Net income* 3 865

Coefficient d'Exploitation (%)
Operating ratio (%) 52.27

STRUCTURE / STRUCTURE

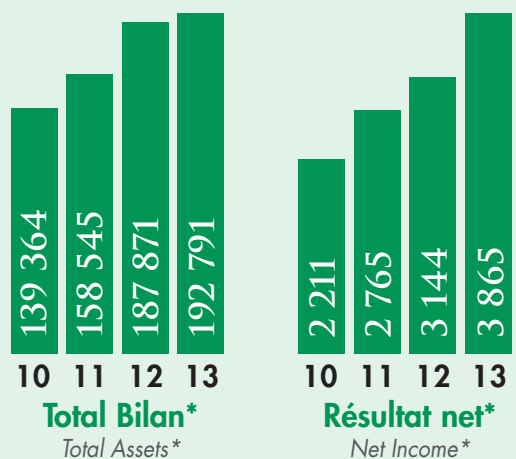
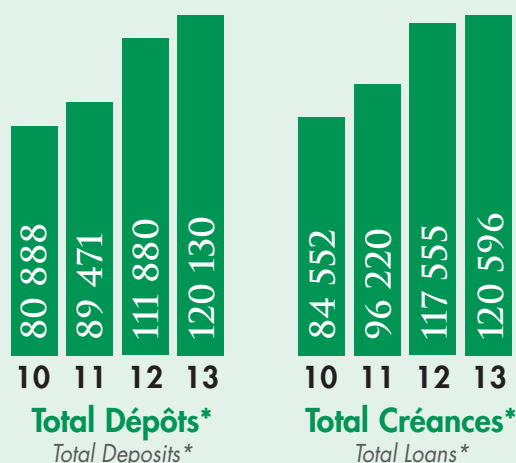
Fonds Propres après répartition*
Shareholders' equity after distribution* 20 292

Fonds Propres / Total Bilan (%)
Shareholders' equity / Total assets (%) 10.53

Effectif moyen pendant l'exercice
Average number of employees 194

Total Bilan* / Total Assets*
192 791

ÉVOLUTION DE 2010 À 2013 EVOLUTION FROM 2010 TO 2013



Les DG de la BOA-NIGER et d'AIKTEL NIGER lors de la cérémonie de signature de la convention de prêt en faveur d'AIKTEL.
The Managing Directors of BOA-NIGER and AIKTEL NIGER during the signing ceremony of the AIKTEL loan agreement.

Challenge Groupe 1 : le DG remettant au DA de l'Agence Centrale son attestation et son chèque pour sa première place dans la catégorie A du Challenge Dépôts 2012.

Challenge Group 1: the MD handing a certificate and cheque to the Deputy Branch Manager of the Central Branch for first place in the "A" category of the Deposits Challenge, 2012.

ENGAGEMENTS CITOYENS DE LA BANQUE

Cette année, la situation alimentaire maîtrisée et les catastrophes naturelles évitées ont permis à la Banque de diversifier ses interventions et d'apporter son appui dans de nouveaux domaines, pour affirmer sa politique d'engagements citoyens.

SOCIAL

Une attention particulière a été portée à la promotion des arts et de la culture. Ainsi, plus de 8 millions de F CFA ont été débloqués par la Banque pour accompagner des événements culturels, tels le Festival International de la Mode Africaine (FIMA), le Festival de Jazz, le concert de Coumba Gawlo.

La Banque a également fait don d'un groupe électrogène à l'hôpital National de Lamordé et a organisé une journée de don de sang pour le Centre National de Transfusion Sanguine. ▼



Participation à la 6^e Édition du Marathon International BOA de Bamako par le financement du déplacement d'une délégation.



Dans le domaine sportif :

Sponsoring du tournoi du Tennis Club de Niamey pour 1 500 000 F CFA, du tour cycliste « Critérium des As » pour 2 millions de F CFA, de l'Équipe nationale de football pour 3 millions de F CFA, et prise en charge du déplacement des athlètes au Semi-marathon de Marseille-Cassis pour un montant de 2 100 000 F CFA.



Les marathonien(ne)s au départ et pendant la course : à droite, Abdoul Kader RABE, du Niger, arrivé 7^e. ▲

ACTIONS DE LA FONDATION BOA

À travers son bureau local, la Fondation BOA a mené plusieurs actions de responsabilité sociale.



Le discours de la Directrice de la Fondation BOA, lors de la remise des cahiers « Tous à l'École » à Tondikoirey.

Distribution de plus de 6 000 cahiers dans le cadre de l'opération « Tous à l'École » aux écoles des régions de Niamey, Maradi, Tahoua et Zinder, pour un montant de 4 760 000 F CFA.

Don de 3 tonnes de vivres d'un montant de 3 000 000 F CFA à l'ONG Action pour la Paix, en faveur des populations déplacées du Mali.

Don de vivres à l'Orphelinat « Le bon Samaritain » pour l'amélioration des conditions de vie des enfants, pour un montant de 2 500 000 F CFA.

Don de vivres et de cadeaux sur les sites des populations déplacées à l'occasion de la Journée Internationale de Lutte contre le travail des enfants, pour un montant de 1 300 000 F CFA.

Don de vivres d'un montant de 1 500 000 F CFA, aux personnes vivant avec le SIDA.

Opération Noël Solidarité, pour un montant de 5 000 000 F CFA. Plusieurs sites d'hébergements d'enfants abandonnés ont bénéficié de cadeaux pour la fête de Noël.

Fourniture des tables bancs au Centre de Vie de Garin Issa pour un montant de 4 200 000 F CFA.



Remise d'un cadeau par le DG de la BOA-NIGER à un enfant malade du SIDA, lors du don de vivres au Comité Intersectoriel de lutte contre les IST/SIDA.

ÉCONOMIQUE

Participation à la création du Centre Incubateur des PME au Niger, pour un montant de 5 millions de F CFA, pour marquer l'appui de la Banque à la promotion des petites et moyennes entreprises locales, avec d'autres partenaires (ORANGE, TOTAL, la Chambre de Commerce, etc.).

CONSEIL D'ADMINISTRATION & CAPITAL

BOARD OF DIRECTORS & CAPITAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION / BOARD OF DIRECTORS

Au 12 février 2014, le Conseil d'Administration, de 11 membres, est composé comme suit :

At 12th February 2014, the Board of Directors comprised the following 11 members:

Boureima WANKOYE, Président / *Chairman*

Georges ABALLO

Mohamed BENNANI

BANK OF AFRICA – BÉNIN, représentée par
represented by Benoît MAFFON

BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BOAD),
représentée par /*represented by* Amadou Oumar MBALLO

BOA WEST AFRICA, représentée par / *represented by*
Mamadou KA

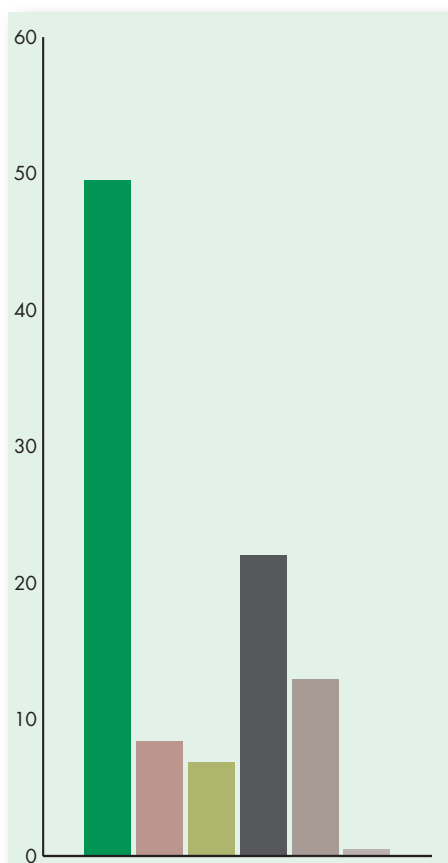
Ousmane DAOU

Mahaman IBRA KABO

Francis SUEUR

Fati SITTI TCHIANA

Abderrazzak ZEBDANI



CAPITAL

Au 12 février 2014, la répartition du capital s'établit comme suit :

At 12th February 2014, the Bank's capital was held as follows:

49.49% BOA WEST AFRICA

8.41% ATTICA S.A.

6.88% BANQUE OUEST AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT (BOAD)
WEST AFRICAN DEVELOPMENT BANK

22.04% AUTRES ACTIONNAIRES
OTHER SHAREHOLDERS

12.98% ACTIONNAIRES NIGÉRIENS
NATIONAL SHAREHOLDERS

0.20% PERSONNEL BOA-NIGER
EMPLOYEES

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

REPORT BY THE BOARD OF DIRECTORS



Boureima WANKOYE

Président du Conseil d'Administration

Chairman of the Board of Directors

CHIFFRES CLÉS DU NIGER EN 2013

2013 NIGER KEY FIGURES

Superficie (milliers de Km ²)	1 267	Area (thousand Km ²)
Population (millions d'habitants)	17.8	Population (million inhabitants)
PIB (USD milliards)	7.3	GDP (USD billions)
PIB/HAB (USD)	410.1	GDP Per capita (USD)
Nombre de banques	10	Number of banks

Estimations au 31/12/2013 / As at 31/12/2013

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 9 AVRIL 2014

LE CADRE ÉCONOMIQUE & FINANCIER DE L'EXERCICE 2013

En 2013, l'économie mondiale a commencé enfin à se relever des crises qui se sont succédé depuis la faillite, en 2008, de la banque américaine LEHMANN BROTHERS, avec cependant une croissance mondiale restée trop faible et trop inégale. Les menaces sérieuses qui avaient pesé sur la reprise mondiale durant l'année (défiance des marchés en Europe, spectre du précipice budgétaire aux États-Unis) ont été certes évitées mais les préoccupations demeurent nombreuses. Les économies émergentes, qui ont longtemps tiré la croissance mondiale, sont aujourd'hui fragilisées. En Europe, la reprise est molle, le chômage galopant et le risque de déflation bien réel. La fin programmée de la très accommodante politique monétaire de la Réserve Fédérale Américaine (FED) inquiète et, au Japon, l'absence de réformes structurelles ne laisse présager rien de bon, les améliorations observées sur les marchés financiers ne se sont pas traduites par des progrès dans l'économie réelle ou la vie des citoyens.

L'Afrique, « une économie prometteuse »

Nonobstant ce contexte mitigé, l'Afrique semble être le continent de la croissance avec un taux de croissance annuel moyen de 5 % en 2013, conforté par de nombreuses opportunités d'investissements.

La zone de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), avec une croissance économique de 6,4 % à la faveur de la normalisation politique au Mali et en Guinée Bissau, a bien résisté aux chocs internes et externes en 2013. Cette reprise est aussi le résultat du redressement de la production agricole, de la forte reprise de l'activité économique en Côte d'Ivoire, de l'essor des productions aurifères et pétrolières, ainsi que des efforts consentis en matière d'investissements publics. Les perspectives macro-économiques apparaissent aussi favorables.

Cependant, l'Union doit faire face à certains obstacles qui constituent encore un frein au développement de l'espace communautaire. L'union, dans ses nouvelles ambitions d'accélération de la croissance, demeure confrontée aux problématiques de financement des économies dans un contexte actuel marqué sur le plan international par la baisse de l'aide publique au développement. D'autres défis importants sont à relever : la pérennisation des taux de croissance élevés, l'assainissement des finances publiques, la poursuite de l'approfondissement des marchés monétaires et financiers mais, au-delà de tout, l'amélioration des conditions de vie des populations.

Au Niger, 2013 a été marqué par une conjoncture peu favorable alimentée par la crise au sein de l'alliance au pouvoir à Niamey, la mauvaise campagne agricole, les coupures électriques, et surtout l'arrêt pendant des mois de la production d'uranium de la SOCIÉTÉ DES MINES DE L'AIR (SOMAIR) suite au double attentat-suicide de mai 2013, mais également par le blocage inhérent à l'arrivée à terme le 31 décembre 2013 des précédents accords entre l'État du Niger et le Groupe nucléaire français AREVA en attendant la signature de nouvelles conventions entre les deux parties.



M. BENNANI, Mme SITTI (Administrateur) et M. WANKOYE (PCA), lors de l'AG de la BOA-NIGER tenue à Niamey en avril 2013.
Mr BENNANI, Mrs SITTI (Director) and Mr WANKOYE (Board Chairman), at BOA-NIGER's AGM in Niamey in April 2013.

Néanmoins avec la détermination du gouvernement, des ressources tant internes qu'externes ont été mobilisées, avec, plus de 1 200 milliards de F CFA, fruits de quelques 55 conventions signées avec les partenaires extérieurs. Au premier rang de ces partenaires, figure la Chine à travers une coopération multiforme, et surtout grâce à son intervention dans l'exploration et l'exploitation des ressources pétrolières et à la réalisation de grands travaux d'infrastructures routières notamment, mais aussi des ponts et des échangeurs.

Pour l'année 2014, le gouvernement compte relancer la croissance économique avec un taux estimé à 7 % à travers la mise en œuvre de l'initiative "**3N**" (Les Nigériens Nourrissent les Nigériens), du Programme de Développement Économique et Social (**PDES 2012-2015**), la construction du port sec de Dosso, probablement la signature d'un nouveau contrat avec AREVA et avec l'exploitation de 59 nouveaux gisements sur lesquels le Niger attend environ un milliard de barils, et entre 60 000 à 80 000 barils de pétrole brut par jour qui seront acheminés à travers le pipeline Niger-Tchad-Cameroun, en construction. Par ailleurs, un accord de prêt d'environ 1 000 milliards de F CFA, avec EXPORT IMPORT BANK DE CHINE (EXIM BANK) a été conclu pour servir à des investissements d'infrastructures de nature à accélérer le développement du pays.

Sur le plan de notre secteur d'activité, le système bancaire qui constitue la partie la plus importante du secteur financier sur laquelle repose le développement du pays est caractérisé par la faiblesse de son réseau, avec seulement 11 Banques dont la succursale CBAO du Groupe ATIJARIWABA BANK et 132 agences à fin décembre 2013, soit une agence pour près de 130 000 habitants.



Prospection lors des dédommagements des villageois expropriés pour la construction du barrage de Kandadji.
Prospection during compensation payments to villagers expropriated to build the Kandadji dam.

La place bancaire, selon les chiffres disponibles au 30 novembre 2013, reste toujours dominée par le quarté SONIBANK, BIA, BOA-NIGER et ECOBANK, avec 78,3 % des dépôts, 73,6 % des crédits à l'économie et plus de 45 % du réseau. Le taux de bancarisation du pays, se situant à moins de 5 % à fin décembre 2013 est l'un des plus bas de la sous-région.

En effet, sur un total dépôt inscrit de 603 768 millions de F CFA, ces banques affichent 472 706 millions de F CFA de ressources clientèle et 576 686 millions de F CFA d'engagements globaux pour une enveloppe totale de 783 216 millions de F CFA de crédits à l'économie.

C'est dans ce contexte général que la BOA-NIGER a poursuivi sa stratégie de croissance et de développement soutenus et équilibrés à travers sa politique de fidélisation et d'intensification de la relation commerciale qui se concrétise par la réalisation de résultats positifs, en phase tant avec sa stratégie qu'avec son modèle économique.

Au cours de l'exercice 2013, les principaux indicateurs de la BANK OF AFRICA – NIGER (BOA-NIGER) ont évolué favorablement à l'image de l'année dernière mais avec plus de vigueur au niveau de certains indicateurs :

↑ BILAN + 2,6 %

Le total du bilan inscrit une progression de 2,6 % atteignant **192 791 millions de F CFA** au 31 décembre 2013 contre 187 871 millions de F CFA au 31 décembre 2012 avec un taux de réalisation de près de 95,3 % par rapport aux prévisions budgétaires à la même date, arrêtées à 202 187 millions de F CFA.

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont connu un accroissement de 7,4 % totalisant 120 130 millions de F CFA au 31 décembre 2013 contre 111 880 millions de F CFA un an auparavant soit un taux de réalisation de 100,3 % par rapport au budget chiffré à 119 773 millions de F CFA au 31 décembre 2013.

L'encours des comptes à vue créditeurs de la clientèle totalise 81 302 millions de F CFA au 31 décembre 2013 contre 77 276 millions de F CFA un an auparavant, soit une progression de 5,2 %. Quant aux prévisions budgétaires fixées à 82 571 millions de F CFA, elles ont été réalisées à hauteur de 98,5 %.

Les dépôts à terme ont enregistré une baisse de 5,2 % affichant 15 676 millions de F CFA au 31 décembre 2013 contre 16 538 millions de F CFA à la même date de l'année précédente et également en retrait de 7,8 % sur les prévisions budgétaires chiffrées à 17 001 millions de F CFA à la même date.

Les dépôts collectés sur les comptes d'épargne se sont développés au 31 décembre 2013 à un rythme annuel de 21,6 % atteignant 20 660 millions de F CFA contre 16 996 millions de F CFA un an auparavant dépassant ainsi largement les prévisions budgétaires de fin décembre 2013 chiffrées à 16 887 millions de F CFA avec un taux de réalisation de 117,8 %. Cette progression résulte des efforts menés au cours de l'exercice 2013 dans le cadre du développement de la Banque et des différentes campagnes commerciales organisées par le Groupe.



Le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint, posant avec les Directeurs des agences primees lors de la campagne Depots 2012.

The Managing Director and Deputy Managing Director posing with Managers of award-winning branches during the 2012 Deposit campaign.

104 844 COMPTES

Le nombre de comptes actifs ouverts a enregistré une progression de 26,9 % avec un accroissement annuel net de 22 238 comptes atteignant ainsi **104 844 comptes actifs**, soit un taux de réalisation de 99,5 % par rapport à l'objectif ambitieux de 105 400 comptes au 31 décembre 2013.

Les dettes interbancaires s'élevaient à 39 131 millions de F CFA au 31 décembre 2013 contre 47 891 millions de F CFA au 31 décembre 2012, enregistrant ainsi une baisse de 18,3 %.

Les dettes représentées par un titre, ont enregistré une baisse de 30 % au 31 décembre 2013 en se situant à 2 100 millions de F CFA contre 3 000 millions de F CFA au 31 décembre 2012. Cette variation est due au remboursement sur les 2 lignes d'emprunt obligataire pour 900 millions de F CFA.

Les autres passifs passent de 2 649 millions de F CFA au 31 décembre 2012 à 5 030 millions de F CFA au 31 décembre 2013, soit une hausse de 89,9 %.

Les comptes d'ordre et divers ont enregistré une hausse de 37,8 % entre le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2013, avec respectivement 1 805 millions de F CFA et 2 487 millions de F CFA.

Les provisions pour risques et charges totalisent 916 millions de F CFA au 31 décembre 2013 contre 783 millions de F CFA au 31 décembre 2012, soit une hausse de 17 % correspondant principalement aux dotations de provisions pour charges de retraite constituées pour l'exercice 2013.



Discours de M. Sadio CISSÉ, DG de la BOA-NIGER, lors de l'inauguration de la nouvelle Agence de Yantala.
Mr Sadio CISSÉ, Managing Director of BOA-NIGER, speaking at the inauguration of the new Yantala Branch.

Le Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG) s'est stabilisé à 1 605 millions de F CFA entre les deux exercices.

Les emprunts subordonnés s'élèvent à 91 millions de F CFA au 31 décembre 2013 contre 273 millions de F CFA au 31 décembre 2012, soit une baisse de 66,6 % dû au remboursement des échéances en 2013.

Le capital social, suite à une augmentation par Offre Publique de Vente de 500 millions de F CFA au cours de l'exercice 2013, passe de 8 000 millions de F CFA au 31 décembre 2012 à 8 500 millions de F CFA au 31 décembre 2013.

Les primes liées au capital avec un montant de 4 694,5 millions de F CFA au 31 décembre 2013 contre 3 544,5 millions de F CFA à fin 2012 ont connu une variation de 1 150 millions de F CFA au cours de l'exercice 2013 due à l'augmentation de capital.

Les réserves avant répartition du bénéfice de l'exercice 2013 s'élèvent à 4 241,9 millions de F CFA au 31 décembre 2013 contre 3 297,8 millions de F CFA au 31 décembre 2012 soit une hausse de 944 millions de F CFA correspondant à la dotation en réserves à l'issue de l'affectation du résultat de l'exercice 2012 suivant la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 16 avril 2013.

Les engagements de la clientèle se sont inscrits en nette progression de 8,9 % sur une année glissante avec 161 248 millions de F CFA au 31 décembre 2013 contre 148 010 millions de F CFA un an auparavant.

Les engagements directs ont inscrit un taux de croissance de l'ordre de 2,6 % en totalisant 120 596 millions de F CFA au 31 décembre 2013 contre 117 555 millions de F CFA un an plus tôt et affichent ainsi un taux de réalisation de 93,7 % par rapport aux prévisions budgétaires de fin décembre 2013 chiffrées à 128 710 millions de F CFA.

Les concours directs à court terme ont enregistré une baisse de 26,8 % en glissement annuel pour un montant de 28 963 millions de F CFA au 31 décembre 2013 contre 39 574 millions de F CFA un an auparavant et un retard de 28,7 % sur les prévisions budgétaires de fin décembre 2013 chiffrées à 40 609 millions de F CFA. Cette baisse est due principalement au non renouvellement d'un dossier de crédit court terme pour un client du secteur des hydrocarbures.

Les prêts à moyen terme dont l'encours global s'établissait à 74 806 millions de F CFA au 31 décembre 2012, ont inscrit une progression de 16,5 % pour s'établir à 87 155 millions de F CFA ce qui a permis d'afficher un taux de réalisation de 104,1 % par rapport aux prévisions budgétaires évaluées à fin décembre 2013 à 83 739 millions de F CFA. Cette progression des crédits à moyen terme tient principalement au développement des prêts aux entreprises dont un crédit de 12 000 millions de F CFA mis en place en faveur d'une société exerçant dans le secteur de la téléphonie et aux particuliers.



Inauguration par M. BENNANI, PDG du Groupe BOA, de la nouvelle Agence de Yantala.

Inauguration by Mr BENNANI, BOA Group's CEO, of the new Yantala Branch.

Les prêts à long terme ont continué leur progression sous l'effet du produit « Prêt Ma Maison » et des « Prêts aux Employés » en passant de 3 176 millions de F CFA à fin décembre 2012 à 4 478 millions de F CFA au 31 décembre 2013, soit une variation positive de 41 %. Comparativement aux prévisions budgétaires de fin décembre 2013 chiffrées à 4 362 millions de F CFA, ces réalisations inscrivent une performance avec un taux de réalisation de 102,6 %.

Les engagements par signature en faveur de la clientèle hors Établissements de crédit ont inscrit une progression appréciable de l'ordre de 33,5 % en s'établissant à 40 652 millions de F CFA contre 30 455 millions de F CFA au 31 décembre 2012, avec également un taux de réalisation bonifié de 45,1 % par rapport aux prévisions budgétaires établies à 28 019 millions de F CFA à fin décembre 2013.

Cette progression tient aux efforts consentis pour le développement des crédits par signature, notamment des cautions, avals et autres garanties qui ont connu une forte progression de 33 % sur une année glissante, culminant à 38 581 millions de F CFA au 31 décembre 2013 contre 29 000 millions de F CFA à la même date de l'année précédente avec un taux de réalisation de l'ordre de 151,6 % par rapport aux prévisions budgétaires de fin décembre 2013, évaluées à 25 451 millions de F CFA.

Les titres de placement s'élèvent à 22 576 millions de F CFA au 31 décembre 2013 contre 23 410 millions de F CFA à la fin de l'exercice précédent, soit une baisse de 3,6 %.

Les immobilisations financières ont inscrit une hausse de 8 % sur une année glissante en s'établissant à 1 283 millions de F CFA au 31 décembre 2013 contre 1 187 millions de F CFA au 31 décembre 2012 en retrait également de 1 % par rapport aux prévisions budgétaires arrêtées à 1 296 millions de F CFA.

Les immobilisations incorporelles nettes ont enregistré une baisse de près de 18 % passant de 395 millions de F CFA au 31 décembre 2012 à 324 millions de F CFA au 31 décembre 2013, soit un retrait de 32,9 % par rapport aux prévisions budgétaires fixées à 483 millions de F CFA.

Les immobilisations corporelles nettes ont progressé de 67 % avec un montant de 5 316 millions de F CFA au 31 décembre 2013 contre 3 183 millions de F CFA un an plus tôt. Ce poste qui intègre les investissements physiques réalisés au cours de la période sous revue et les dotations en paiement effectuées au titre de trois clients douteux pour un montant de 1 457 millions de F CFA, a été budgétisé au 31 décembre 2013 pour 4 454 millions de F CFA d'où un excédent de réalisation de 19,4 % sur les objectifs prévisionnels de fin décembre 2013.

Le chiffre d'affaires affiche une nette progression de l'ordre 10,2 % atteignant 17 534 millions de F CFA au 31 décembre 2013 contre 15 906 millions de F CFA à fin 2012, avec néanmoins un retard de 2 % par rapport aux prévisions budgétaires fixées à 17 896 millions de F CFA au 31 décembre 2013. Cette évolution est le reflet des efforts entrepris au cours de la période sous revue pour le développement des crédits et des opérations génératrices de commissions.

 **PNB + 16,7 %**

Le Produit Net Bancaire (PNB) a enregistré une hausse de 16,7 % pour s'établir à 11 766 millions de F CFA au 31 décembre 2013 contre 10 080 millions de F CFA au 31 décembre 2012. Comparativement au budget de fin décembre 2012 chiffré à 11 974 millions de F CFA, le taux de réalisation est ressorti à 98 %.

Le Résultat Brut d'Exploitation (RBE) a également enregistré une hausse puisqu'il ressort à 5 616 millions de F CFA, en progression de 22,8 % sur la période sous revue mais en retard de 2,6 % par rapport à l'objectif prévisionnel de fin décembre 2013 fixé à 5 768 millions de F CFA.

Les charges bancaires totalisent 5 769 millions de F CFA au 31 décembre 2013 contre 5 826 millions de F CFA un an auparavant soit une baisse de 1 %. Comparativement au budget au 31 décembre 2013 fixé à 5 927 millions de F CFA, les réalisations dégagent une économie de charges de 2,7 %.

Les frais généraux d'exploitation ont connu un accroissement de 13,5 % au cours de l'exercice 2013 en évoluant de 4 823 millions de F CFA au 31 décembre 2012 à 5 474 millions de F CFA au 31 décembre 2013. À l'intérieur de ceux-ci, les charges du personnel ont dégagé une progression de 18,6 % en se chiffrant à 2 353 millions de F CFA au 31 décembre 2013 contre 1 984 millions de F CFA au 31 décembre 2012 ; et les autres frais généraux en s'établissant au 31 décembre 2013 à 3 120 millions de F CFA contre 2 839 millions de F CFA au 31 décembre 2012 soit une hausse de 9,9 % sur une année glissante, avec une évolution somme toute maîtrisée au regard de l'enveloppe budgétaire fixée à 3 033 millions de F CFA à fin décembre 2013, affichant ainsi un taux de réalisation de 102,9 %.

Les dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations se sont établies à 676,1 millions de F CFA au 31 décembre 2013 contre 682,1 millions de F CFA un an auparavant, soit une légère baisse de 0,9 % et une économie de charge de 23,1 % sur les prévisions budgétaires de fin décembre 2013 arrêtées à 879 millions de F CFA.

Les dotations aux provisions sur créances douteuses ont progressé de 42,6 % en glissement avec 564,8 millions de F CFA au 31 décembre 2013 contre 396,1 millions de F CFA un an plus tôt, mais restent en deçà de 6,9 % des prévisions budgétaires de fin décembre 2013 fixées à 606,8 millions de F CFA.

Le Coefficient d'Exploitation s'est légèrement amélioré à 52,27 % en 2013 contre 54,61 % en 2012. À noter enfin que même si ce taux est légèrement au-dessus de la norme BOA GROUP qui est de 50 %, il n'en demeure pas moins qu'il se situe largement en deçà à la fois de la moyenne du Groupe BANK OF AFRICA et du secteur financier nigérien qui sont respectivement de l'ordre de 61,56 % et 65 %.

Le résultat avant impôts a enregistré une hausse de 23,5 % en s'établissant à 5 117 millions de F CFA au 31 décembre 2013 contre 4 144 millions de F CFA un an auparavant. Par rapport aux prévisions budgétaires au 31 décembre 2013 arrêtées à 5 518 millions de F CFA, le résultat avant impôts inscrit un taux de réalisation de 92,7 %.

↑ RÉSULTAT NET + 22,9 %

Le bénéfice net réalisé au 31 décembre 2013 ressort bénéficiaire avec un montant de 3 865 millions de F CFA, en appréciation de 22,9 % par rapport à celui réalisé un an auparavant qui était de l'ordre de 3 144 millions de F CFA. Par rapport aux prévisions budgétaires, le taux de réalisation est ressorti à 94 % du budget qui tablait sur un Résultat Net prévisionnel de 4 112 millions de F CFA au 31 décembre 2013.

Ce bénéfice est obtenu après :

- la prise en compte des produits exceptionnels et sur exercices antérieurs pour un montant total de 164 millions de F CFA et la déduction de 354 millions de F CFA de charges exceptionnelles et sur exercices antérieurs ;
- le paiement d'un impôt sur les bénéfices de 1 252 millions de F CFA cette année contre 1 000 millions de F CFA l'année dernière.

Au vu de ce bénéfice et du report à nouveau antérieur, votre Conseil d'Administration propose, après constitution de la réserve légale de 15 % du bénéfice annuel réalisé, soit 579 717 333 F CFA, la répartition suivante:

Rubriques	En F CFA	
Résultat 2013	3 864 782 222	
Report à Nouveau antérieur	0	
Réserves légales		579 717 333
Dividende		2 705 550 000
Réserves facultatives		579 514 889
TOTAL	3 864 782 222	3 864 782 222

REPORT BY THE BOARD OF DIRECTORS

TO THE ANNUAL GENERAL MEETING HELD ON 9 APRIL 2014

ECONOMIC & FINANCIAL TRENDS DURING FISCAL YEAR 2013

In 2013, the global economy at last began to recover from the crises that have come one after the other since the 2008 bankruptcy of the US bank LEHMANN BROTHERS. However, global growth has been too weak and too uneven. The serious threats that had dragged down the global recovery during the year (wariness of European markets and the spectre of a US budget standoff) were avoided, but there are still many other concerns. Emerging economies, which had long driven global growth, have weakened. In Europe, the recovery is weak, unemployment is surging, and the risk of deflation is quite real. The end of the US Federal Reserve's highly accommodating monetary policy is a source of concern, and in Japan the lack of structural reforms is not a good sign, as strong financial market performance have not come with progress in the real economy or the lives of ordinary citizens.

Africa, a "promising economy"

Notwithstanding this mixed environment, Africa appears to be the continent of growth, having expanded by an average of 5% in 2013, a performance driven by numerous investment opportunities.

The West African Economic and Monetary Union (WAEMU) expanded by 6.4%, as the political situation returned to normal in Mali and Guinea-Bissau and as it held up well to internal and external shocks in 2013. This recovery is also the result of an upturn in agricultural output, the strong recovery in economic activity in Côte d'Ivoire, a boom in gold and oil production, and public investment spending. The macro-economic outlook also looks favourable.

However, the WAEMU faces some obstacles that are still slowing its development. In its ambitions to accelerate growth, the WAEMU faces problems in financing economies in a current international environment characterised by lower public development assistance. There are other major challenges, including making high growth rates sustainable, shoring up public finances, and continuing to deepen money and financial markets, and, above all, improving the living standards of populations.

In Niger, the economic environment was weakened in 2013 by the crisis within the ruling alliance in Niamey, a poor harvest, power outages and, most of all, the months-long halt in uranium production by the SOCIÉTÉ DES MINES DE L'AIR (SOMAIR) following the May 2013 double suicide bombings, as well as the standstill created by the 31 December 2013 expiration of the previous agreements between the Niger state and the French nuclear Group AREVA, pending the signing of new agreements between the two parties.

However, with the government's determination, both internal and external resources were tapped for more than **CFAF 1,200 billion**, thanks to the some 55 agreements signed with external partners. The largest of these was China, in the form of a multi-faceted cooperation agreement, including its action in oil exploration and production and major road infrastructure, such as bridges and interchanges.

For 2014, the government intends to restart economic growth, targeting a 7% rate via the "3N" (Nigerians Nourish Nigerians) programme, the Economic and Social Development Programme (PDES 2012-2015), the construction of the Dosso dry dock, probably the signing of a new contract with AREVA, and the exploitation of 59 new oilfields from which Niger expects about a billion barrels, and between 60,000 to 80,000 barrels of crude that will be sent daily via the Niger-Chad-Cameroon pipeline that is currently under construction. Moreover, a CFAF 1,000 billion loan agreement with EXPORT IMPORT BANK DE CHINE (EXIM BANK) has been concluded for infrastructure investments that are likely to accelerate the country's development.

In our sector of activity, the banking system, which is the financial sector's most important component and on which Niger's development is based, is under-developed, with just 11 banks, including the CBAO subsidiary of Groupe ATTJARIWABA BANK and 132 Branches as of the end of December 2013, i.e., just one branch on average for almost 130,000 inhabitants.

Based on figures available at 30 November 2013, the banking sector continues to be dominated by the quartet SONIBANK, BIA, BOA-NIGER and ECOBANK, with 78.3% of deposits, 73.6% of loans to the economy, and more than 45% of branches. At less than 5% as of the end of December 2013, Niger's bank penetration rate is one of the region's lowest.

Out of total deposits of CFAF 603,768 million, these banks reported CFAF 472,706 million in customer deposits and CFAF 576,686 million in overall commitments, compared to total outstanding loans to the economy of CFAF 783,216 million.

It is against this backdrop that BOA-NIGER has stuck to its strategy of sustained and balanced growth and development via its policy of creating customer loyalty and building up the customer relationship, which has had positive results, in accordance with both its strategy and its business model.

FINANCIAL STATEMENTS AND BALANCE SHEET ANALYSIS FOR FISCAL YEAR 2013

In 2013, the main metrics of BANK OF AFRICA – NIGER (BOA-NIGER) showed improvement, as they had in the previous year, but even more so in some of them:

Total assets expanded by 2.6% to CFAF 192,791 million at 31 December 2013 vs. CFAF 187,871 million at 31 December 2012. This meant that 95.3% of the budget projection of the same date (CFAF 202,187 million) was achieved.

Customer deposits rose by 7.4% to CFAF 120,130 million at 31 December 2013 vs. CFAF 111,880 million one year previously. This amounted to 100.3% of the budget projection of CFAF 119,773 million at 31 December 2013.

Deposits in ordinary customer accounts totalled CFAF 81,302 million at 31 December 2013 vs. CFAF 77,276 million, a 5.2% increase from one year earlier, and 98.5% of the budgeted projection of CFAF 82,571 million.

Term deposits declined by 5.2% to CFAF 15,676 million at 31 December 2013 vs. CFAF 16,538 million at the same date of the previous year. This was 7.8% below the budget projection of CFAF 17,001 million at the same date.

Savings deposits rose 21.6% to CFAF 20,660 million at 31 December 2013 vs. CFAF 16,996 million one year, far outstripping the end-December 2013 budget projection of CFAF 16,887 million, at 117.8% of this figure. This increase was driven by the Bank's development initiatives in 2013 and by the Group's various marketing campaigns.

The number of open active accounts increased by 26.9%, or by 22,238 accounts net to 104,844 active accounts. This amounted to 99.5% of the ambitious target of 105,400 accounts at 31 December 2013.

Interbank debt came to CFAF 39,131 million at 31 December 2013, 18.3% lower than the CFAF 47,891 million figure at 31 December 2012.

Debt securities declined 30% at 31 December 2013 to CFAF 2,100 million vs. CFAF 3,000 million at 31 December 2012. This was due to the repayment of two bond holdings amounting to CFAF 900 million.

Other liabilities rose by 89.9%, from CFAF 2,649 million at 31 December 2012 to CFAF 5,030 million at 31 December 2013.

Suspense and other accounts increased by 37.8% between 31 December 2012 and 31 December 2013, i.e., from CFAF 1,805 million to CFAF 2,487 million.

Provisions for risks and contingencies totalled CFAF 916 million at 31 December 2013 vs. CFAF 783 million at 31 December 2012, a 17% increase due mainly to provisions set aside in 2013 to fund pension liabilities.

Funds for General Banking Risks (FGBR) stabilized at CFAF 1,605 million between the two fiscal years.

Subordinated loans came to CFAF 91 million at 31 December 2013 vs. CFAF 273 million at 31 December 2012, a 66.6% decline due to the repayment of loans due in 2013.

Shareholders' equity, following a CFAF 500 million capital increase through a public offer of sale in 2013, expanded from CFAF 8,000 million at 31 December 2012 to CFAF 8,500 million at 31 December 2013.

Share premiums came to CFAF 4,694.5 million at 31 December 2013, vs. CFAF 3,544.5 million at end-2012, a CFAF 1,150 million increase in 2013, due to the capital increase.

Reserves before allocation the 2013 profit came to CFAF 4,241.9 million at 31 December 2013 vs. CFAF 3,297.8 million at 31 December 2012, a CFAF 944 million increase for reserves under the allocation of 2012 earnings on the decision of the Ordinary General Meeting held on 16 April 2013.

Customer loans rose sharply by 8.9% year-on-year with CFAF 161,248 million at 31 December 2013 vs. CFAF 148,010 million one year earlier.

Loans and advances rose by 2.6% totalling CFAF 120,596 million at 31 December 2013 vs. CFAF 117,555 million one year earlier, or 93.7% of the end-December 2013 budget projection of CFAF 128,710 million.

Short-term loans declined by 26.8% year-on-year to CFAF 28,963 million at 31 December 2013 from CFAF 39,574 million one year earlier, and 28.7% below budget projections for end December 2013 at CFAF 40,609 million. This decline is due mainly to the non-rollover of a short-term loan for an oil sector customer.

Medium-term loans expanded by 16.5%, from CFAF 74,806 million at 31 December 2012 to CFAF 87,155. This amounted to 104.1% of the end-December 2013 budget projection of CFAF 83,739 million and was driven mainly by the development of business loans, including a CFAF 12,000 million loan for a telecom company and loans to individuals.

Long-term loans continued to expand under the impact of the "Prêt Ma Maison" (home-buying loans) and "Prêts aux Employés" (employee loans) a 41% increase from CFAF 3,176 million at the end of December 2012 to CFAF 4,478 million at 31 December 2013. This amounted to 102.6% of the budget projections at the end of December 2013 (CFAF 4,362 million).

Off-balance sheet commitments to customers excluding credit establishments surged by about 33.5% to CFAF 40,652 million from CFAF 30,455 million at 31 December 2012. This beat the end-December 2013 budget projection of CFAF 28,019 million by 45.1% and was due to initiatives to expand off-balance sheet commitments, including endorsements, bills and other guarantees, which rose by 33% year-on-year, to CFAF 38,581 million at 31 December 2013 vs. CFAF 29,000 million

at the same date of the previous year. This amounted to 151.6% of the end-December budget projection of CFAF 25,451 million.

Securities declined by 3.6% to CFAF 22,576 at 31 December 2013 from CFAF 23,410 million at the end of the previous year.

Financial investments declined slightly, by 8% year-on-year, to CFAF 1,283 million at 31 December 2013 vs. CFAF 1,187 million at 31 December 2012 and 1% below the budget projection of CFAF 1,296 million.

Net intangible assets shrank by almost 18%, from CFAF 395 million at 31 December 2012 to CFAF 324 million at 31 December 2013, or 32.9% below the budget projection of CFAF 483 million.

Net tangible assets surged by 67% to CFAF 5,316 million at 31 December 2013 vs. CFAF 3,183 million one year earlier. This item, which includes physical investments carried out during the review period and provisions set aside on three non-performing loans in the amount of CFAF 1,457 million, was budgeted for end-December 2013 at CFAF 4,454 million. This figure was therefore exceeded by 19.4%.

Operating income rose sharply by about 10.2% to CFAF 17,534 million at 31 December 2013 vs. CFAF 15,906 million at end 2012. This was nonetheless 2% below the end-December budget projection of CFAF 17,896 million. This trend reflects the efforts made during the review period to expand lending and commission-generating transactions.

Net Banking Income (NBI) rose by 16.7% to CFAF 11,766 million at 31 December 2013 vs. CFAF 10,080 million at 31 December 2012. This came to 98% of the end-December 2012 budget projection of CFAF 11,974 million.

Gross Operating Income (GOI) also rose, by 22.8% to CFAF 5,616 million during the review period, but 2.6% below the end-December budget projection of CFAF 5,768 million.

Banking expenses totalled CFAF 5,769 million at 31 December 2013 vs. CFAF 5,826 million one year earlier, a 1% decline. Compared to the 31 December 2013 budget projection of CFAF 5,927 million, this means 2.7% in cost savings.

General operating overheads rose by 13.5% in 2013, from CFAF 4,823 million at 31 December 2012 to CFAF 5,474 million at 31 December 2013. Within general operating overheads, personnel expenses increased by 18.6% to CFAF 2,353 million at 31 December 2013 vs. CFAF 1,984 million at 31 December 2012; other overheads increased by 9.9% year-on-year to CFAF 3,120 million at 31 December 2013, vs. CFAF 2,839 million at 31 December 2012. Overheads were well under control, amounting to 102.9% of the end-December CFAF 3,033 million budget.

Amortisation and depreciation came to CFAF 676.1 million at 31 December 2013 vs. CFAF 682.1 million one year previously, hence a slight 0.9% decline and 23.1% cost savings on the end-December 2013 budget projection of CFAF 879 million.

Provisions on doubtful loans rose by 42.6% year-on-year to CFAF 564.8 million at 31 December 2013 vs. CFAF 396.1 million one year earlier, but 6.9% below the end-December 2013 budget projection of CFAF 606.8 million.

The cost-income ratio improved slightly to 52.27% in 2013 vs. 54.61% in 2012. While this ratio is slightly above the BOA GROUP standard of 50%, it is far below both the BANK OF AFRICA Group average and the average of the Nigerian financial sector of, respectively, 61.56% and 65%.

Pre-tax income rose 23.5% to CFAF 5,117 million at 31 December 2013, vs. CFAF 4,144 one year earlier. Pre-tax income came to 92.7% of the end-December 2013 CFAF 5,518 million budget projection.

Net income came to CFAF 3,865 million at 31 December 2013, up 22.9% from the CFAF 3,144 million figure of one year and 94% of the budget's projected net income of CFAF 4,112 million at 31 December 2013.

This figure was obtained after:

- taking into account exceptional income and income from previous years for a total of CFAF 164 million and deducting CFAF 354 million in exceptional expenses and expenses from previous years;
- paying CFAF 1,252 million in corporate income tax this year, vs. CFAF 1,000 million the previous year.

Based on this net income figure and previous retained earnings, the Board of Directors proposes the following allocation, after setting aside the legal reserve of 15% of full-year net income, i.e., CFAF 579,717,333:

Headings	In CFAF
2013 net income	3,864,782,222
Earnings retained from previous years	0
Legal reserves	579,717,333
Dividends	2,705,550,000
Optional reserves	579,514,889
TOTAL	3,864,782,222
	3,864,782,222

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- **le contrôle des comptes annuels de la BANK OF AFRICA – NIGER (BOA-NIGER), tels qu'ils sont joints au présent rapport,**
- **les vérifications des obligations légales et réglementaires.**

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

La Direction Générale est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels conformément au Plan Comptable Bancaire de l'UMOA (PCB). Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les comptes annuels, sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des comptes annuels afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

Une enquête administrative à soubassement fiscal et un contrôle fiscal sont intervenus au cours de l'exercice 2009. L'enquête administrative, portant sur les exercices 2001 à 2006, faisait ressortir dans son projet de rapport une notification de 1 111 millions de F CFA. La réponse adressée par la Banque le 6 juillet 2009 est restée sans suite.

Le contrôle fiscal qui visait les exercices 2006 à 2008, a conduit à une notification définitive de redressement de 993 millions de F CFA incluant des pénalités. Dans sa réponse en date du 15 janvier 2010, la Banque a reconnu le montant de 90 millions de F CFA. Le montant reconnu au titre du contrôle fiscal a fait l'objet de règlement au cours de l'exercice 2010. Une caution d'un montant de 232 millions de F CFA a été constituée par la Banque au cours du premier semestre 2010 et une provision pour risque a été comptabilisée à hauteur de 270 millions de F CFA au 31 décembre 2010. La réponse reçue par la Banque en date 23 juillet 2012 fait ressortir un redressement de 927 millions de F CFA au lieu du montant de 993 millions de F CFA ressortant dans la notification définitive, soit un abandon des charges de 66 millions de F CFA. Les échanges avec l'Administration fiscale se poursuivent sur ce dossier de litige fiscal.

2. VÉRIFICATIONS DES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications légales et réglementaires prévues par la loi bancaire et l'Acte Uniforme OHADA sur les Sociétés Commerciales et le GIE.

3. RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION BANCAIRE

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au respect de la réglementation bancaire.

Les fonds propres effectifs de la Banque sont déterminés comme suit, en millions de F CFA :

Capitaux propres hors résultat	19 041
Emprunt subordonné	91
15 % du résultat de l'exercice	580
Provisions demandées par la Commission Bancaire non constituées	0
Valeurs immobilisées incorporelles	(324)
Participations dans les banques et établissements financiers	(552)
TOTAL	18 836

Au titre de la réglementation bancaire, la Banque assure la représentation du capital minimum exigé qui est fixé à 5 000 millions de F CFA par le dispositif prudentiel applicable au 31 décembre 2010 avec des fonds propres effectifs de 18 836 millions de F CFA au 31 décembre 2013.

La Banque ne respecte pas le ratio prudentiel et de gestion relatif au coefficient de division des risques avec un engagement individuel dépassant 75 % des fonds propres effectifs.

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur le respect par la Banque des dispositions de la réglementation bancaire au 31 décembre 2013.

4. VÉRIFICATIONS DES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Au 31 décembre 2013, la Banque détient une participation de 34 % dans le capital d'ACEP Niger. L'Instruction n° 94-12 du 16 août 1994 de la Banque Centrale a prévu à son article 1^{er} que « Les banques et les établissements financiers, lorsqu'ils contrôlent de manière exclusive ou conjointe une ou plusieurs autres entreprises ou exercent une influence notable sur celles-ci, sont tenus d'établir et de publier des comptes consolidés en conformité avec les dispositions fixées par la présente instruction ».

En conséquence, la BOA-NIGER, société cotée, est tenue d'élaborer une sous consolidation des comptes au 31 décembre 2013. Nous n'avons pas disposé desdits comptes consolidés. Toutefois, la Banque a décidé de céder une partie de ses actions pour ramener le pourcentage de détention des actions d'ACEP Niger à 20 % ou moins.

5. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

5.1. Réglementation des prêts aux principaux actionnaires, aux dirigeants, au personnel et aux Commissaires aux Comptes

Nous avons vérifié que les concours aux personnes visées à l'article 45 alinéa 3 de la loi bancaire n° 2008-33 du 3 juillet 2008 ont fait l'objet d'approbation par l'instance de décision appropriée.

En vertu de l'article 45, alinéa 3 de la loi bancaire n° 2008-33 du 3 juillet 2008, nous vous informons que les engagements directs et par signature des Administrateurs, des Commissaires aux Comptes et du personnel s'élèvent à 2 109 millions de F CFA au 31 décembre 2013 et sont formés comme suit, en millions de F CFA :

Membres du Conseil d'Administration	0
Personnel	2 109
Commissaires aux Comptes	0
TOTAL	2 109

Ces concours sont constitués de crédits directs et portent le ratio d'endettement des personnes visées à l'article 45 à 11 % pour une norme fixée à un maximum de 20 % des fonds propres effectifs.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur le respect par la Banque de ces dispositions légales.

5.2. Vérifications des informations communiquées aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels de la Banque.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Niamey, le 12 mars 2014

Pour FCA FIDUCIAIRE CONSEIL & AUDIT
Le Gérant : Nouhou TARI

Gérant – Associé
Expert – Comptable Diplômé
Inscrit auprès de l'Ordre ONECCA Niger

Pour GUILBERT & ASSOCIÉS
Le Gérant : Mamane KOUROUKOUTOU

Gérant – Associé
Expert – Comptable
Expert Agréé près la Cour d'Appel de Niamey

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

Sur les conventions visées aux articles 438 et 447 de l'Acte Uniforme sur le Droit des Sociétés et du GIE de l'OHADA du 17 avril 1997 et sur l'article 45 de la nouvelle loi bancaire n° 2008-33 du 3 juillet 2008 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

1. AU TITRE DES ARTICLES 440 ET 442 DE L'ACTE UNIFORME DE L'OHADA

La Direction Générale est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels conformément au Plan Comptable Bancaire de l'UMOA (PCB). Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les comptes annuels, sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des comptes annuels afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

1.1. Conventions conclues antérieurement et dont l'exécution s'est poursuivie pendant l'exercice

1.1.1. Avec la société AFH-SERVICES S.A.

Administrateur concerné : Mohamed BENNANI, Administrateur commun de la BOA-NIGER et d'AFH-SERVICES.

Modalités : convention d'assistance technique conclue entre AFH-SERVICES et la BOA-NIGER approuvée par le Conseil d'Administration lors de la réunion du 23 mai 1994 qui s'est poursuivie jusqu'au 30 juin 2004, date à partir de laquelle une nouvelle convention en date du 27 septembre 2004 a été conclue et qui porte sur :

- un appui technique, logistique et relationnel apporté par AFH-SERVICES et ses dirigeants à la Direction Générale de la BOA-NIGER ;

- une assistance technique sous la forme de mise à disposition d'Experts et de Consultants, de la fourniture de divers services, produits ou programmes.

La convention comporte les rémunérations suivantes :

- une rémunération fixe mensuelle de 15 000 euros équivalent à 9 839 355 F CFA,
- une rémunération pour les interventions spécifiques.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013, les charges comptabilisées nettes d'impôt s'élèvent à 562 millions de F CFA.

1.1.2. Avec la SCI OLYMPE

Administrateur concerné : Mohamed BENNANI, Administrateur commun de la BOA-NIGER et de la SCI OLYMPE.

Modalités : convention d'apport de fonds en compte courant dans le cadre du financement de la construction du siège social de la société SCI OLYMPE à Abidjan - Plateau.

Le montant mis à la disposition de la société SCI OLYMPE par la BOA-NIGER s'élève à 134 millions de F CFA au 31 décembre 2013.

La rémunération prévue au titre de cette convention est de 5 % l'an. Au titre de l'exercice 2013, la rémunération perçue est de 0 F CFA.

2. AU TITRE DES ARTICLES 440 ET 442 DE L'ACTE UNIFORME DE L'OHADA

Les conventions citées au titre de l'article 45 de la nouvelle loi bancaire n° 2008-33 du 3 juillet 2008 ont été conclues dans les conditions analogues à celles généralement pratiquées par la Banque à sa clientèle et ses correspondants.

2.1. Avec ACHATS SERVICES INTERNATIONAL Niger (ASI)

Administrateur concerné : Boureima WONKOYE, Administrateur de la BOA-NIGER et Dirigeant de ASI.

Nature, objet et modalités : convention de prêt portant sur une ligne de découvert pour 200 millions de F CFA mis en place en juin 2009 au profit de la société ASI. Cette ligne échue en fin juin 2010 n'a pas fait l'objet de renouvellement. L'encours de la ligne de découvert de 124 millions de F CFA a été déclassé en créances douteuses au 31 décembre 2012. La Banque a recouvré sa créance en réalisant la garantie au cours de l'exercice 2013. Au 31 décembre 2013 l'encours du client est nul.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 0 F CFA.

2.2. Avec AGRO NIGER SARL

Administrateur concerné : Boureima WONKOYE, Administrateur de la BOA-NIGER et Dirigeant de AGRO NIGER SARL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt conclue en décembre 2006 pour un montant de 1 764 millions de F CFA pour une durée de 10 ans au taux de 7 %. La Banque a réalisé la garantie et a recouvré totalement la créance. L'encours du prêt au 31 décembre 2013 est nul.

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 est de 123 millions de F CFA.

2.3. Avec la BANK OF AFRICA – BÉNIN (BOA-BÉNIN)

2.3.1. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Benoît MAFFON, Mohamed BENNANI et Georges ABALLO, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BÉNIN.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en octobre 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 7 ans et aux taux respectifs de 7 % et 1,50 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est de 297 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 27 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 6 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.3.2. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Benoît MAFFON, Mohamed BENNANI et Georges ABALLO, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BÉNIN.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en décembre 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,25 % et 2 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est nul.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 4 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 1 million de F CFA au titre de la contre garantie.

2.3.3. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Benoît MAFFON, Mohamed BENNANI et Georges ABALLO, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BÉNIN.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en juillet 2008 pour un montant de 2 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 5 % et 2,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est de 557 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 35 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 19 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.3.4. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Benoît MAFFON, Mohamed BENNANI et Georges ABALLO, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BÉNIN.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en février 2009 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,5 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est de 805 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013, s'élève à 65 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 14 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.3.5. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Benoît MAFFON, Mohamed BENNANI et Georges ABALLO, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BÉNIN.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en décembre 2010 pour un montant de 5 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,5 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est de 2 713 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013, s'élève à 217 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 47 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.3.6. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Benoît MAFFON, Mohamed BENNANI et Georges ABALLO, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BÉNIN.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en juillet 2011 pour un montant de 3 500 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,75 % et 1,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est de 3 500 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013, s'élève à 236 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 61 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.3.7. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Benoît MAFFON, Mohamed BENNANI et Georges ABALLO, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BÉNIN.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en octobre 2012 pour un montant de 4 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 1 an et aux taux respectifs de 5,5 % et 1 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est nul.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013, s'élève à 84 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 15 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.3.8. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Benoît MAFFON, Mohamed BENNANI et Georges ABALLO, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BÉNIN.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en avril 2013 pour un montant de 2 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 5 ans et aux taux respectifs de 6 % et 1,25 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est de 2 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013, s'élève à 78 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 16 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

2.4. Avec la BANK OF AFRICA – MALI (BOA-MALI)

2.4.1. Convention d'emprunt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Mamadou KA et Abderrazzak ZEBDANI, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en octobre 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 7 ans et aux taux respectifs de 7 % et 1,50 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est de 149 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 18 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 4 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.4.2. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Mamadou KA et Abderrazzak ZEBDANI, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en mars 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 4 ans et aux taux respectifs de 5 % et 2 %. Le taux du prêt a été porté à 6,25 % en 2010. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est nul.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 3 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 1 million de F CFA au titre de la contre garantie.

2.4.3. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Mamadou KA et Abderrazzak ZEBDANI, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en décembre 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,25 % et 1,5 %. Le taux de la contre garantie a été porté à 2 % en 2009. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est nul.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 4 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 1 million de F CFA au titre de la contre garantie.

2.4.4. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Mamadou KA et Abderrazzak ZEBDANI, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en juillet 2007 pour un montant de 1 500 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 5 % et 2,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est de 213 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 18 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 9 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.4.5. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Mamadou KA et Abderrazzak ZEBDANI, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en mars 2009 pour un montant de 2 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,5 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est de 1 611 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 131 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 28 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.4.6. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Mamadou KA et Abderrazzak ZEBDANI, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-NIGER conclue en décembre 2006 pour un montant de 1 764 millions de F CFA pour une durée de 10 ans au taux de 7 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est nul.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 101 millions de F CFA.

2.4.7. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Mamadou KA et Abderrazzak ZEBDANI, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en décembre 2010 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,5 %. Ce montant a été porté à 2 000 millions de F CFA en décembre 2010. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est de 1 085 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 87 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 19 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.4.8. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Mamadou KA et Abderrazzak ZEBDANI, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en décembre 2011 pour un montant de 700 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,75 % et 1,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est de 700 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 47 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 12 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

2.4.9. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Mamadou KA et Abderrazzak ZEBDANI, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en octobre 2012 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée d'un (1) an et aux taux respectifs de 5,5 % et 1 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est nul.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 21 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 4 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.4.10. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Mamadou KA et Abderrazzak ZEBDANI, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en avril 2013 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 5 ans et aux taux respectifs de 6 % et 1,25 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est de 1 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013, s'élève à 40 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 8 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.4.11. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Mamadou KA et Abderrazzak ZEBDANI, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-MALI conclue en janvier 2008 pour un montant de 500 millions de F CFA chacun pour une durée de 5 ans et aux taux respectifs de 6,5 % et 2 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est nul.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 1 million de F CFA.

2.4.12. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Mamadou KA et Abderrazzak ZEBDANI, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-MALI conclue en novembre 2010 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6 % et 1,9 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est de 538 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 50 millions de F CFA.

2.4.13. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Mamadou KA et Abderrazzak ZEBDANI, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-MALI conclue en avril 2012 pour un montant de 2 000 millions de F CFA pour une durée d'un (1) an et au taux de 5,5 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est nul.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 43 millions de F CFA.

2.4.14. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Mamadou KA et Abderrazzak ZEBDANI, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-MALI.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-MALI conclue en janvier 2013 pour un montant de 572 millions de F CFA pour une durée de deux jours et au taux de 5,5 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est nul.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 1 million de F CFA.

2.5. Avec la BANK OF AFRICA – CÔTE D'IVOIRE (BOA-CÔTE D'IVOIRE)

2.5.1. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Ousmane DAOU, Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA et Benoit MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en mars 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 4 ans et aux taux respectifs de 5 % et 2 %. Le taux du prêt a été porté à 6,25 % en 2009. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est nul.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 3 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 1 million de F CFA au titre de la contre garantie.

2.5.2. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Ousmane DAOU, Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA et Benoit MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en décembre 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,25 % et 1,50 %. Le taux de la contre garantie a été porté à 2 % en 2009. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est nul.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 4 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 1 million de F CFA au titre de la contre garantie.

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

2.5.3. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Ousmane DAOU, Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA et Benoit MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en février 2008 pour un montant de 1 500 millions de F CFA pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 5 % et 2,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est de 213 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 18 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 9 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.5.4. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Ousmane DAOU, Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA et Benoit MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en octobre 2007 pour un montant de 500 millions de F CFA pour une durée de 7 ans et aux taux respectifs de 7 % et 1,50 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est de 74 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 9 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 2 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.5.5. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Ousmane DAOU, Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA et Benoit MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en novembre 2008 pour un montant de 1 000 millions de F CFA pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,50 %. Le montant a été porté à 3 000 millions de F CFA le 20 mars 2009. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est de 2 416 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 196 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 43 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.5.6. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Ousmane DAOU, Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA et Benoit MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en décembre 2010 pour un montant de 2 000 millions de F CFA pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,50 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est de 1 085 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 87 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 19 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.5.7. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Ousmane DAOU, Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA et Benoit MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en juillet 2011 pour un montant de 2 000 millions de F CFA pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,75 % et 1,75 %. L'encours au 31 décembre 2013 s'élève à 2 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 135 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 35 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.5.8. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Ousmane DAOU, Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA et Benoit MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en octobre 2012 pour un montant de 2 000 millions de F CFA pour une durée d'un (1) an et aux taux respectifs de 5,5 % et 1 %. L'encours au 31 décembre 2013 s'élève à 0 F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 42 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 11 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.5.9. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Ousmane DAOU, Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA et Benoit MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en avril 2013 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 5 ans et aux taux respectifs de 6 % et 1,25 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est de 1 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 40 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 8 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.5.10. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Ousmane DAOU, Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA et Benoit MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-CÔTE D'IVOIRE conclue en juillet 2007 pour un montant de 1 500 millions de F CFA pour une durée de 6 ans et au taux de 8,25 % l'an. L'encours au 31 décembre 2013 est nul.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 9 millions de F CFA.

2.5.11. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Ousmane DAOU, Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA et Benoit MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-CÔTE D'IVOIRE conclue en mai 2008 pour un montant de 1 000 millions de F CFA

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

aux taux respectifs de 7 % et 1,50 % l'an pour une durée de 5 ans. L'encours au 31 décembre 2013 s'élève à 659 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 59 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 8 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.5.12. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Ousmane DAOU, Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA et Benoit MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-CÔTE D'IVOIRE conclue en juin 2012 pour un montant de 1 000 millions de F CFA au taux de 7,983 % l'an. L'encours au 31 décembre 2013 s'élève à 1 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 78 millions de F CFA.

2.5.13. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Ousmane DAOU, Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA et Benoit MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-CÔTE D'IVOIRE conclue en novembre 2011 pour un montant de 1 400 millions de F CFA au taux de 6,50 % l'an pour une durée de 5 ans. L'encours au 31 décembre 2013 s'élève à 1 400 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 84 millions de F CFA.

2.5.14. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Mohamed BENNANI, Ousmane DAOU, Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA et Benoit MAFFON, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-CÔTE D'IVOIRE conclue en décembre 2013 pour un montant de 2 000 millions de F CFA au taux de 4,50 % l'an pour une durée de 32 jours. L'encours au 31 décembre 2013 s'élève à 2 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 9 millions de F CFA.

2.6. Avec la BANK OF AFRICA – SÉNÉGAL (BOA-SÉNÉGAL)

2.6.1. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mohamed BENNANI et Mamadou KA, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en mars 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 4 ans et aux taux respectifs de 5 % et 2 %. Le taux du prêt a été porté à 6,25 % en 2009. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est nul.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 3 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 1 million de F CFA au titre de la contre garantie.

2.6.2. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mohamed BENNANI et Mamadou KA, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en juillet 2008 pour un montant de 1 000 millions de F CFA pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 5 % et 2,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est de 142 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 12 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 7 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.6.3. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mohamed BENNANI et Mamadou KA, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en novembre 2008 pour un montant de 500 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,5 %. Le montant a été porté à 1 000 millions de F CFA le 5 février 2009. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est de 805 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 65 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 14 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.6.4. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mohamed BENNANI et Mamadou KA, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-NIGER conclue en décembre 2006 pour un montant de 400 millions de F CFA pour une durée de 10 ans et au taux de 7 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est nul.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 23 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire.

2.6.5. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mohamed BENNANI et Mamadou KA, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en octobre 2010 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,5 %. Ce montant a été porté à 1 500 millions de F CFA en décembre 2010. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est de 814 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 65 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 14 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

2.6.6. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mohamed BENNANI et Mamadou KA, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en juillet 2011 pour un montant de 1 500 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,75 % et 1,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est de 1 500 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 101 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 26 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.6.7. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mohamed BENNANI et Mamadou KA, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en octobre 2012 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée d'un (1) an et aux taux respectifs de 5,5 % et 1 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est nul.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 21 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 4 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.6.8. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mohamed BENNANI et Mamadou KA, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en avril 2013 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 5 ans et aux taux respectifs de 6 % et 1,25 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est de 1 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 39 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 8 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.6.9. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mohamed BENNANI et Mamadou KA, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-SÉNÉGAL conclue en mai 2006 pour un montant de 500 millions de F CFA pour une durée de 4 ans au taux de 7,75 % l'an. L'encours de 151 millions de F CFA a été déclassé en crédit douteux et litigieux et provisionné d'égal montant.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 0 F CFA.

2.6.10. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mohamed BENNANI et Mamadou KA, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-SÉNÉGAL conclue en juin 2012 pour un montant de 2000 millions de F CFA pour une durée de 7 ans au taux de 8,5 % l'an. L'encours au 31 décembre 2013 est de 2000 millions de F CFA.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2013 s'élèvent à 165 millions de F CFA.

2.6.11. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mohamed BENNANI et Mamadou KA, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-SÉNÉGAL.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-SÉNÉGAL conclue en mai 2013 pour un montant de 1 000 millions de F CFA pour une durée d'un mois renouvelable au taux de 5,5 % l'an. L'encours au 31 décembre 2013 est nul.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2013 s'élèvent à 13 millions de F CFA.

2.7. Avec la BANK OF AFRICA – BURKINA FASO (BOA-BURKINA FASO)

2.7.1. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA, Mohamed BENNANI et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en juillet 2007 pour respectivement 2 500 millions de F CFA et de 2 000 millions de F CFA pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 5 % et 2,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est de 355 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 29 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et à 16 millions de F CFA au titre de la garantie.

2.7.2. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA, Mohamed BENNANI et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en octobre 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 7 ans et aux taux respectifs de 7 % et 1,50 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est de 149 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 18 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 4 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.7.3. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA, Mohamed BENNANI et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en décembre 2007 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,25 % et 1,50 %. Le taux de la contre garantie a été porté à 2 % en 2009. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est nul.

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 4 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 1 million de F CFA au titre de la contre garantie.

2.7.4. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA, Mohamed BENNANI et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en novembre 2008 pour un montant de 1 500 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,5 %. Le montant a été porté à 2 000 millions de F CFA en mars 2009. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est de 1 611 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 131 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 28 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.7.5. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA, Mohamed BENNANI et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en octobre 2010 pour un montant de 2 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,90 % et 1,5 %. Le montant a été porté à 3 000 millions de F CFA en décembre 2010. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est de 1 628 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 130 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 28 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.7.6. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA, Mohamed BENNANI et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en juillet 2011 pour un montant de 3 500 millions de F CFA chacun pour une durée de 6 ans et aux taux respectifs de 6,75 % et 1,75 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est de 3 500 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 236 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 61 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.7.7. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA, Mohamed BENNANI et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en octobre 2012 pour un montant de 3 000 millions de F CFA pour une durée d'un (1) an et aux taux respectifs de 5,5 % et 1 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est nul.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 63 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 11 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.7.8. Convention de prêt interbancaire et de contre garantie

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA, Mohamed BENNANI et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire et une contre garantie en faveur de la BOA-NIGER conclue en avril 2013 pour un montant de 1 000 millions de F CFA chacun pour une durée de 5 ans et aux taux respectifs de 6 % et 1,25 %. L'encours du prêt interbancaire au 31 décembre 2013 est de 1 000 millions de F CFA.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 40 millions de F CFA au titre du prêt interbancaire et 8 millions de F CFA au titre de la contre garantie.

2.7.9. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA, Mohamed BENNANI et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-BURKINA FASO conclue le 31 décembre 2011 pour un montant de 500 millions de F CFA au taux de 8,5 % l'an. L'encours au 31 décembre 2013 est nul.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2013 s'élèvent à 23 millions de F CFA.

2.7.10. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA, Mohamed BENNANI et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-BURKINA FASO conclue en janvier 2011 pour un montant de 300 millions de F CFA pour une durée de 10 ans au taux de 8 % l'an. Le montant a été porté à 1 000 millions de F CFA en juillet 2011. L'encours au 31 décembre 2013 est de 960 millions de F CFA.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2013 s'élèvent à 82 millions de F CFA.

2.7.11. Convention de prêt interbancaire

Administrateurs concernés : Abderrazzak ZEBDANI, Mamadou KA, Mohamed BENNANI et Boureima WANKOYE, Administrateurs communs de la BOA-NIGER et de la BOA-BURKINA FASO.

Nature, objet et modalités : convention portant sur un accord de prêt interbancaire en faveur de la BOA-BURKINA FASO conclue en novembre 2013 pour un montant de 500 millions de F CFA au taux de 6,50 % l'an. L'encours au 31 décembre 2013 est de 500 millions de F CFA.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2013 s'élèvent à 4 millions de F CFA.

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

2.8. Avec BOA GROUP S.A. (HOLDING)

2.8.1. Convention de prêt convertible subordonné

Administrateur concerné : Mohamed BENNANI, Administrateur commun de BOA GROUP S.A. et de la BOA-NIGER.

Nature, objet et modalités : Convention de prêt convertible subordonné conclue le 30 septembre 2008 en faveur de la BOA-NIGER pour un montant de 1 000 millions de F CFA au taux d'intérêt fixe annuel de 5,9 % et un taux d'intérêt variable en cas de distributions de dividendes. La durée du prêt est de cinq ans six mois. L'encours du prêt est de 91 millions de F CFA au 31 décembre 2013.

La rémunération comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à 55 millions de F CFA.

3. AU TITRE DE L'ARTICLE 432 DE L'ACTE UNIFORME OHADA RELATIF AU DROIT DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET DU GIE

Enfin, se référant à l'article 432 de l'Acte Uniforme sur le Droit des Sociétés Commerciales et du GIE de l'OHADA, nous n'avons pas eu connaissance de rémunérations exceptionnelles versées pour des missions et mandats confiés aux Administrateurs. Nous avons eu connaissance des remboursements de frais de voyage, déplacements et dépenses engagées dans l'intérêt de la société.

Le montant total de ces remboursements de frais de voyage et d'hébergement s'élève à 27 463 862 F CFA au titre de l'exercice 2013.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Niamey, le 12 mars 2014

Pour FCA FIDUCIAIRE CONSEIL & AUDIT

Le Gérant : Nouhou TARI

Gérant – Associé

Expert – Comptable Diplômé

Inscrit auprès de l'Ordre ONECCA Niger

Pour GUILBERT & ASSOCIÉS

Le Gérant : Mamane KOUROUKOUTOU

Gérant – Associé

Expert – Comptable

Expert Agréé près la Cour d'Appel de Niamey

BILAN - COMPTE DE RESULTAT - RESOLUTIONS

BALANCE SHEET - INCOME STATEMENT - RESOLUTIONS

LE GROUPE BOA EN 2014	BOA GROUP IN 2014
Plus de 30 ans de croissance	Over 30 years of growth
Une présence dans 17 pays	A presence in 17 countries
430 Agences et 600 GAB	430 Branches and 600 ATMs
5 000 Collaborateurs de 25 nationalités	5,000 Employees of 25 nationalities
5 Zones économiques : UEMOA, CEDEAO, EAC, COMESA, SACD	5 Economic zones: WAEMU, ECOWAS, EAC, COMESA, SACD
Un partenaire bancaire de référence, BMCE Bank, appartenant à un grand groupe financier marocain, FinanceCom.	A leading banking partner, BMCE Bank, which is part of FinanceCom, a major Moroccan financial group.

BILAN COMPARÉ DES DEUX DERNIERS EXERCICES (EN F CFA)

ACTIF / ASSETS	2012*	2013*
CAISSE / CASH	4 293 420 869	4 835 672 557
CRÉANCES INTERBANCAIRES / INTERBANK LOANS	33 223 058 402	33 333 259 692
• À VUE / DEMAND DEPOSITS	19 553 994 732	21 074 490 499
• BANQUE CENTRALE / CENTRAL BANK	16 458 876 092	15 342 846 351
• TRÉSOR PUBLIC, CCP / TREASURY, POST OFFICE BANK		
• AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT / OTHER CREDIT INSTITUTIONS	3 095 118 640	5 731 644 148
• À TERME / TERM DEPOSITS	13 669 063 670	12 258 769 193
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE / CUSTOMER LOANS	117 555 233 215	120 596 433 149
• PORTEFEUILLE D'EFFETS COMMERCIAUX / PORTFOLIO OF DISCOUNTED BILLS	1 015 055 619	1 487 069 270
• CRÉDITS DE CAMPAGNE / SEASONAL CREDIT		
• CRÉDITS ORDINAIRES / ORDINARY CREDIT	1 015 055 619	1 487 069 270
• AUTRES CONCOURS À LA CLIENTÈLE / OTHER CUSTOMER CREDIT FACILITIES	104 129 802 564	99 450 470 701
• CRÉDITS DE CAMPAGNE / SEASONAL CREDIT		
• CRÉDITS ORDINAIRES / ORDINARY CREDIT	104 129 802 564	99 450 470 701
• COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS / OVERDRAFTS	12 410 375 032	19 658 893 178
• AFFECTURAGE / FACTORING		
TITRES DE PLACEMENT / INVESTMENT SECURITIES	23 409 933 333	22 576 116 666
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES / FINANCIAL ASSETS	1 187 374 514	1 283 379 720
CRÉDIT-BAIL & OPÉRATIONS ASSIMILÉES / LEASING & SIMILAR OPERATIONS		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES MISES EN EQUIVALENCE / FINANCIAL ASSETS AT EQUITY VALUE		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES / INTANGIBLE ASSETS	394 899 218	323 970 581
IMMOBILISATIONS CORPORELLES / FIXED ASSETS	3 182 953 816	5 315 817 083
ACTIONNAIRES & ASSOCIÉS / SHAREHOLDERS & ASSOCIATES		
AUTRES ACTIFS / OTHER ASSETS	4 154 830 451	4 092 665 622
COMPTES D'ORDRE & DIVERS / SUNDRY ACCOUNTS	469 638 258	433 600 924
ÉCARTS D'ACQUISITION / CONSOLIDATED GOODWILL		
TOTAL DE L'ACTIF / TOTAL ASSETS	187 871 342 076	192 790 915 994
HORS BILAN / OFF-BALANCE-SHEET	2012*	2013*
ENGAGEMENTS DONNÉS / COMMITMENTS GIVEN	32 837 696 657	45 434 129 383
• ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT / CREDIT COMMITMENTS	1 455 199 663	2 070 922 588
• EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT / TO CREDIT INSTITUTIONS		
• EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE / TO CUSTOMERS	1 455 199 663	2 070 922 588
• ENGAGEMENTS DE GARANTIE / GUARANTEES GIVEN	31 382 496 994	43 363 206 795
• D'ORDRE D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT / ON BEHALF OF CREDIT INSTITUTIONS	2 382 563 068	4 782 563 068
• D'ORDRE DE LA CLIENTÈLE / ON BEHALF OF CUSTOMERS	28 999 933 926	38 580 643 727
• ENGAGEMENTS SUR TITRES / COMMITMENTS ON SECURITIES		

BALANCE SHEET FOR THE LAST TWO FINANCIAL YEARS (IN CFAF)

PASSIF / LIABILITIES	2012*	2013*
DETTES INTERBANCAIRES / INTERBANK LIABILITIES	47 891 138 411	39 130 842 862
• À VUE / DEMAND DEPOSITS	741 107 008	3 374 086 800
• TRÉSOR PUBLIC, CCP / TREASURY, POST OFFICE BANK	4 585	4 585
• AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT / OTHER CREDIT INSTITUTIONS	741 102 423	3 374 082 215
• À TERME / TERM DEPOSITS	47 150 031 403	35 756 756 062
DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE / CUSTOMER DEPOSITS	111 879 922 853	120 130 430 773
• COMPTES D'ÉPARGNE À VUE / SAVINGS DEPOSIT ACCOUNTS	16 275 549 694	19 763 775 512
• COMPTES D'ÉPARGNE À TERME / TIME DEPOSIT ACCOUNTS	720 488 513	896 031 461
• BONS DE CAISSE / SHORT-TERM BORROWINGS		
• AUTRES DETTES À VUE / OTHER DEMAND DEPOSITS	77 574 703 214	82 383 281 841
• AUTRES DETTES À TERME / OTHER TIME DEPOSIT ACCOUNTS	17 309 181 432	17 087 341 959
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE / DEBT SECURITIES	3 000 000 000	2 100 000 000
AUTRES PASSIFS / OTHER LIABILITIES	2 649 055 502	5 029 948 425
COMPTES D'ORDRE & DIVERS / SUNDRY ACCOUNTS	1 804 827 257	2 487 189 965
ÉCARTS D'ACQUISITION / CONSOLIDATED GOODWILL		
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES / RESERVES FOR CONTINGENCIES & LOSSES	782 615 292	915 757 168
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES / STATUTORY PROVISIONS		
FONDS AFFECTÉS / EARMARKED FUNDS		
EMPRUNTS & TITRES SUBORDONNÉS / SUBORDINATED LOANS & SECURITIES	272 727 272	90 909 090
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT / INVESTMENT SUBSIDIES		
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX / RESERVES FOR GENERAL BANKING RISKS	1 604 557 798	1 604 557 798
CAPITAL / CAPITAL	8 000 000 000	8 500 000 000
PRIMES LIÉES AU CAPITAL / SHARE PREMIUMS	3 544 500 000	4 694 500 000
RÉSERVES / RESERVES	3 297 850 189	4 241 997 691
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION / REVALUATION DIFFERENCES		
REPORT À NOUVEAU (+/-) / RETAINED EARNINGS (+/-)		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE / NET INCOME	3 144 147 502	3 864 782 222
TOTAL DU PASSIF / TOTAL LIABILITIES	187 871 342 076	192 790 915 994
HORS BILAN / OFF-BALANCE-SHEET	2012*	2013*
ENGAGEMENTS REÇUS / COMMITMENTS RECEIVED	55 187 315 530	70 171 760 878
• ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT / CREDIT COMMITMENTS		
• REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT / RECEIVED FROM CREDIT INSTITUTIONS		
• REÇUS DE LA CLIENTÈLE / RECEIVED FROM CUSTOMERS		
• ENGAGEMENTS DE GARANTIE / GUARANTEES RECEIVED	55 187 315 530	70 171 760 878
• REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT / RECEIVED FROM CREDIT INSTITUTIONS	27 489 559 340	29 489 559 340
• REÇUS DE LA CLIENTÈLE / RECEIVED FROM CUSTOMERS	27 697 756 190	40 682 201 538
• ENGAGEMENTS SUR TITRES / COMMITMENTS ON SECURITIES		

* Exercice / Fiscal year

RÉSULTAT COMPARÉ DES DEUX DERNIERS EXERCICES (EN F CFA)

CHARGES / EXPENSES	2012*	2013*
INTÉRÊTS & CHARGES ASSIMILÉES / INTEREST & SIMILAR EXPENSES	4 807 750 821	4 903 142 757
• SUR DETTES INTERBANCAIRES / ON INTERBANK LIABILITIES	2 897 532 677	2 911 397 332
• SUR DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE / ON CUSTOMER DEPOSITS	1 738 645 980	1 756 647 717
• SUR DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE / ON DEBT SECURITIES	107 890 411	180 253 254
• SUR COMPTES BLOQUÉS D'ACTIONNAIRES OU D'ASSOCIÉS & SUR EMPRUNT ET TITRES SUBORDONNÉS ÉMIS / ON SHAREHOLDERS' & ASSOCIATES' BLOCKED ACCOUNTS AND ON SUBORDINATED DEBT	63 681 753	54 844 454
• AUTRES INTÉRÊTS & CHARGES ASSIMILÉES / OTHER INTEREST & SIMILAR EXPENSES		
CHARGES SUR CRÉDIT-BAIL & OPÉRATIONS ASSIMILÉES / EXPENSES ON LEASING & SIMILAR OPERATIONS		
COMMISSIONS / COMMISSION	57 346 110	19 044 774
CHARGES SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES / EXPENSES ON FINANCIAL OPERATIONS	891 953 796	771 566 514
• CHARGES SUR TITRES DE PLACEMENT / INVESTMENT EXPENSES		
• CHARGES SUR OPÉRATIONS DE CHANGE / FOREIGN EXCHANGE EXPENSES	134 022 117	141 205 420
• CHARGES SUR OPÉRATIONS DE HORS BILAN / OFF-BALANCE-SHEET TRANSACTION EXPENSES	757 931 679	630 361 094
• CHARGES SUR OPÉRATIONS DE SERVICES FINANCIERS / EXPENSES ON FINANCIAL SERVICE OPERATIONS		
CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION BANCAIRE / OTHER BANK OPERATING EXPENSES	68 500 814	75 105 960
FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION / OPERATING OVERHEADS	4 822 874 514	5 473 563 498
• FRAIS DE PERSONNEL / PERSONNEL COSTS	1 983 487 779	2 353 101 167
• AUTRES FRAIS GÉNÉRAUX / OTHER OVERHEADS	2 839 386 735	3 120 462 331
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS / DEPRECIATION & PROVISIONS ON FIXED ASSETS	682 095 274	676 126 863
SOLDE EN Perte DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES & DU HORS BILAN / DEFICIT ON VALUE ADJUSTMENTS TO LOANS & OFF-BALANCE-SHEET ITEMS	474 179 964	258 487 179
EXCÉDENT DES DOTATIONS SUR LES REPRISES DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX / EXCESS OF PROVISIONING OVER WRITE-BACKS OF GENERAL BANKING RISKS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES / EXCEPTIONAL EXPENSES	13 085 606	147 223 376
PERTES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS / LOSSES FROM PREVIOUS YEARS	161 599 794	256 786 654
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES / CORPORATE INCOME TAX	999 931 500	1 252 180 800
BÉNÉFICE / PROFIT	3 144 147 502	3 864 782 222
TOTAL DES CHARGES / TOTAL EXPENSES	16 123 465 695	17 698 010 597

INCOME STATEMENT FOR THE LAST TWO FINANCIAL YEARS (IN CFAF)

PRODUITS / INCOME	2012*	2013*
INTÉRÊTS & PRODUITS ASSIMILÉS / INTEREST & SIMILAR INCOME	10 632 394 147	11 718 077 654
• SUR CRÉANCES INTERBANCAIRES / ON INTERBANK LOANS	801 185 159	591 719 029
• SUR CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE / ON CUSTOMER LOANS	9 812 562 012	11 126 358 625
• SUR PRÊTS & TITRES SUBORDONNÉS / ON SUBORDINATED LOANS & SECURITIES		
• SUR TITRES D'INVESTISSEMENT / ON INVESTMENT SECURITIES		
• AUTRES INTÉRÊTS & PRODUITS ASSIMILÉS / OTHER INTEREST & SIMILAR INCOME	18 646 976	0
PRODUITS SUR CRÉDIT-BAIL & OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
<i>/ INCOME FROM LEASING & SIMILAR OPERATIONS</i>		
COMMISSIONS / COMMISSION	1 573 670 420	1 848 184 469
PRODUITS SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES / INCOME FROM FINANCIAL TRANSACTIONS	2 995 013 322	3 186 118 034
• PRODUITS SUR TITRES DE PLACEMENT / INCOME FROM INVESTMENT SECURITIES	1 242 908 888	1 413 250 288
• DIVIDENDES & PRODUITS ASSIMILÉS / DIVIDENDS & SIMILAR INCOME	631 769 794	448 580 514
• PRODUITS SUR OPÉRATIONS DE CHANGE / INCOME FROM FOREIGN EXCHANGE TRANSACTIONS	917 249 997	1 036 855 481
• PRODUITS SUR OPÉRATIONS DE HORS BILAN / INCOME FROM OFF-BALANCE-SHEET TRANSACTIONS	203 084 643	287 431 751
PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION BANCAIRE / OTHER INCOME FROM BANKING OPERATIONS	6 200 308	11 129 693
PRODUITS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION / GENERAL OPERATING INCOME	698 555 869	770 860 118
REPRISE D'AMORTISSEMENTS & DE PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		
<i>/ WRITE-BACK OF DEPRECIATION & PROVISIONS ON FIXED ASSETS</i>		
SOLDE EN BÉNÉFICE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES & DU HORS BILAN		
<i>/ SURPLUS ON VALUE ADJUSTMENTS TO LOANS & OFF-BALANCE-SHEET ITEMS</i>		
EXCÉDENT DES REPRISES SUR LES DOTATIONS DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX / EXCESS OF WRITE-BACKS OVER PROVISIONING OF GENERAL BANKING RISKS		
PRODUITS EXCEPTIONNELS / EXCEPTIONAL INCOME	28 621 561	4 738 394
PRODUITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS / INCOME FROM PREVIOUS YEARS	189 010 068	158 902 235
PERTES / LOSS		
TOTAL DES PRODUITS / TOTAL INCOME	16 123 465 695	17 698 010 597

RÉSULTAT COMPARÉ DES DEUX DERNIERS EXERCICES (EN F CFA)

PRODUITS & CHARGES	2012*	2013*
INTÉRÊTS & PRODUITS ASSIMILÉS	10 632 394 147	11 718 077 654
• SUR CRÉANCES INTERBANCAIRES	801 185 159	591 719 029
• SUR CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	9 812 562 012	11 126 358 625
• SUR PRÊTS & TITRES SUBORDONNÉS		
• SUR TITRES D'INVESTISSEMENT		
• AUTRES INTÉRÊTS & PRODUITS ASSIMILÉS		
PRODUITS SUR CRÉDIT-BAIL & OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
INTÉRÊTS & CHARGES ASSIMILÉES	-4 807 750 821	-4 903 142 757
• SUR DETTES INTERBANCAIRES	-2 897 532 677	-2 911 397 332
• SUR DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	-1 738 645 980	-1 756 647 717
• SUR DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	-107 890 411	-180 253 254
• SUR DETTES SUR EMPRUNTS SUBORDONNÉS	-63 681 753	-54 844 454
• AUTRES INTÉRÊTS & CHARGES ASSIMILÉES		
CHARGES SUR CRÉDIT-BAIL & OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
MARGE D'INTÉRÊT	5 824 643 326	6 814 934 897
PRODUITS DE COMMISSIONS	1 573 670 420	1 848 184 469
CHARGES DE COMMISSIONS	-57 346 110	-19 044 774
RÉSULTAT NET DES COMMISSIONS	1 516 324 310	1 829 139 695
RÉSULTATS NETS SUR :		
• OPÉRATIONS SUR TITRES DE PLACEMENT	1 242 908 888	1 413 250 288
• DIVIDENDES & PRODUITS ASSIMILÉS	631 769 794	448 580 514
• OPÉRATIONS DE CHANGE	783 227 880	895 650 061
• OPÉRATIONS DE HORS BILAN	-554 847 036	-342 929 343
RÉSULTAT NET OPÉRATIONS FINANCIÈRES	2 103 059 526	2 414 551 520
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	6 200 308	11 129 693
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-68 500 814	-75 105 960
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	698 555 869	770 860 118
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE		
PRODUIT NET BANCAIRE	10 080 282 525	11 765 509 963
FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	-4 822 874 514	-5 473 563 498
• FRAIS DE PERSONNEL	-1 983 487 779	-2 353 101 167
• AUTRES FRAIS GÉNÉRAUX	-2 839 386 735	-3 120 462 331
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	-682 095 274	-676 126 863
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS & PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	4 575 312 737	5 615 819 602
RÉSULTAT NET DES CORRECTIONS DE VALEUR	-474 179 964	-258 487 179
EXCÉDENT NET DES DOTATIONS & REPRISES SUR FRBG		
RÉSULTAT COURANT (AVANT IMPÔT)	4 101 132 773	5 357 332 423
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	15 535 955	-142 484 982
RÉSULTAT SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	27 410 274	-97 884 419
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	-999 931 500	-1 252 180 800
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	3 144 147 502	3 864 782 222

INCOME STATEMENT FOR THE LAST TWO FINANCIAL YEARS (IN CFAF)

INCOME & EXPENSES	2012*	2013*
INTEREST & SIMILAR INCOME	10 632 394 147	11 718 077 654
• ON INTERBANK LOANS	801 185 159	591 719 029
• ON CUSTOMER LOANS	9 812 562 012	11 126 358 625
• ON SUBORDINATED LOANS & SECURITIES		
• ON INVESTMENT SECURITIES		
• OTHER INTEREST & SIMILAR INCOME		
INCOME FROM LEASING & SIMILAR OPERATIONS		
INTEREST & SIMILAR EXPENSES	-4 807 750 821	-4 903 142 757
• ON INTERBANK LIABILITIES	-2 897 532 677	-2 911 397 332
• ON CUSTOMER DEPOSITS	-1 738 645 980	-1 756 647 717
• ON DEBT SECURITIES	-107 890 411	-180 253 254
• ON SUBORDINATED LOANS AND SECURITIES	-63 681 753	-54 844 454
• OTHER INTEREST & SIMILAR EXPENSES		
EXPENSES ON LEASING & SIMILAR OPERATIONS		
INTEREST MARGIN	5 824 643 326	6 814 934 897
COMMISSION INCOME	1 573 670 420	1 848 184 469
COMMISSION EXPENSES	-57 346 110	-19 044 774
NET RESULT FROM COMMISSION	1 516 324 310	1 829 139 695
NET RESULT FROM		
• INVESTMENT SECURITIES TRANSACTIONS	1 242 908 888	1 413 250 288
• DIVIDENDS & SIMILAR TRANSACTIONS	631 769 794	448 580 514
• FOREIGN EXCHANGE TRANSACTIONS	783 227 880	895 650 061
• OFF-BALANCE-SHEET TRANSACTIONS	-554 847 036	-342 929 343
NET INCOME FROM FINANCIAL OPERATIONS	2 103 059 526	2 414 551 520
OTHER INCOME FROM BANKING OPERATIONS	6 200 308	11 129 693
OTHER BANK OPERATING EXPENSES	-68 500 814	-75 105 960
OTHER INCOME FROM NON-BANKING OPERATIONS	698 555 869	770 860 118
OTHER NON-BANKING OPERATING EXPENSES		
NET OPERATING INCOME	10 080 282 525	11 765 509 963
OPERATING OVERHEADS	-4 822 874 514	-5 473 563 498
• PERSONNEL COSTS	-1 983 487 779	-2 353 101 167
• OTHER OVERHEADS	-2 839 386 735	-3 120 462 331
DEPRECIATION & AMORTIZATION & PROVISIONS ON FIXED ASSETS	-682 095 274	-676 126 863
WRITE-BACK OF DEPRECIATION & AMORTIZATION AND PROVISIONS ON FIXED ASSETS		
GROSS OPERATING PROFIT	4 575 312 737	5 615 819 602
NET INCOME FROM VALUE ADJUSTMENTS	-474 179 964	-258 487 179
EXCESS OF PROVISIONING AND WRITE-BACK OF FUNDS FOR GENERAL BANKING RISKS		
PRE-TAX OPERATING INCOME	4 101 132 773	5 357 332 423
EXTRAORDINARY ITEMS	15 535 955	-142 484 982
INCOME FROM PREVIOUS YEARS	27 410 274	-97 884 419
CORPORATE INCOME TAX	-999 931 500	-1 252 180 800
NET INCOME FOR THE YEAR	3 144 147 502	3 864 782 222

* Exercice / Fiscal year

RÉSOLUTIONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 9 AVRIL 2014

POINT 1. EXAMEN ET APPROBATION DU BILAN ET DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

1 · PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu lecture des Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, décide d'augmenter le capital social actuellement de huit milliards cinq cent millions (8 500 000 000) de F CFA, divisé en huit cents cinquante mille (850 000) actions de dix mille (10 000) F CFA chacune, pour le porter à neuf milliards cinq cent millions (9 500 000 000) de F CFA, par incorporation au dit capital d'une somme d'un milliard (1 000 000 000) de F CFA prélevée sur le poste « Primes d'émission », par la création de cent mille (100 000) actions nouvelles de catégorie B de dix mille (10 000) F CFA chacune, attribuées gratuitement aux actionnaires à raison de deux (2) actions gratuites pour dix-sept (17) actions détenues. Les actions nouvelles ainsi créées qui seront assujetties à toutes les dispositions légales et statutaires, seront assimilées aux actions anciennes et porteront jouissance à compter du 1^{er} janvier 2014.

Un droit de vote double sera conféré aux actions gratuites attribuées aux actionnaires à raison d'actions anciennes, de catégorie A, pour lesquelles ils bénéficient de ce droit.

Les rompus éventuels seront achetés par le compte de liquidité pour contribuer à l'animation du marché des actions de la BOA-NIGER à la cote de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM).

2 · DEUXIÈME RÉSOLUTION

En conséquence de la résolution précédente, l'Assemblée Générale décide de modifier ainsi qu'il suit les articles 6 et 7 des Statuts.

ARTICLE 6

Il est apporté au capital de la Société :

lors de l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du neuf avril deux mille quatorze, une somme de un milliard (1 000 000 000) de F CFA par incorporation de primes d'émission.

Le reste de l'article demeure sans changement.

ARTICLE 7

Le capital social est fixé à neuf milliards cinq cent millions (9 500 000 000) de F CFA ; il est divisé en neuf cent cinquante mille (950 000) actions de dix mille (10 000) F CFA chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées.

Le reste de l'article demeure sans changement.

3 › TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée constatant ses délibérations, à l'effet d'accomplir tous dépôts, publicités et formalités légales.

POINT 2. TEXTES DE RÉOLUTIONS

4 › QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2013, les approuve dans toutes leurs parties et approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces Rapports.

Cet exercice clos le 31 décembre 2013 se solde donc par un bénéfice net de 3 864 782 222 F CFA après une dotation aux amortissements de 676 126 863 F CFA et après paiement de l'impôt sur les bénéfices de 1 252 180 800 F CFA.

En outre, l'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions visées par l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'OHADA approuve sans réserve ledit Rapport.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus à tous les membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour les actes accomplis par eux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Elle donne également quitus aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leur mandat au cours du même exercice.

5 › CINQUIÈME RÉOLUTION

Selon les propositions du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve l'affectation suivante du bénéfice net de l'exercice et du report à nouveau antérieur :

Rubriques	En F CFA	
Résultat 2013	3 864 782 222	
Report à nouveau antérieur	0	
Réserves légales		579 717 333
Dividende		2 705 550 000
Réserve facultative		579 514 889
TOTAL	3 864 782 222	3 864 782 222

RÉSOLUTIONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 9 AVRIL 2014

6 · SIXIÈME RÉSOLUTION

En application de la précédente résolution, l'Assemblée Générale décide que, après règlement à l'État de l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) au taux de 7 % sur le dividende brut, il sera effectivement versé aux actionnaires un dividende net d'impôt correspondant à une rémunération de 2 960 F CFA par action de 10 000 F CFA. Le paiement de ce dividende s'effectuera trois semaines après la tenue de la présente Assemblée auprès des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation domiciliataires des titres.

7 · SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, décide de reconduire respectivement Messieurs Nouhou TARI et Mamane KOUROUKOUTOU, Commissaires aux Comptes titulaires, et Messieurs Ahmed DIALLO et Issoufou IBRAHIM, Commissaires aux Comptes suppléants respectifs, sur recommandation du Conseil d'Administration.

Leur mandat respectif, d'une durée de trois exercices sociaux, prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

RESOLUTIONS

ANNUAL GENERAL MEETING HELD ON 9 APRIL 2014

POINT 1. REVIEW AND APPROVAL OF BALANCE SHEET AND INCOME STATEMENTS FOR FISCAL YEAR ENDED 31 DECEMBER 2013

1 › FIRST RESOLUTION

The Extraordinary General Meeting, after having heard the Reports of the Board of Directors and Statutory Auditors, approved an increase in capital from the current eight billion five hundred million (8,500,000,000) CFA francs, divided into eight hundred fifty thousand (850,000) shares of ten thousand (10,000) CFA francs each, to nine billion five hundred million (9,500,000,000) CFA francs, by incorporating the sum of billion (1,000,000,000) CFA francs under the item "Issuance premium" by creating one hundred thousand (100,000) new B class shares of ten thousand (10,000) CFA francs each, awarded free to shareholders at the rate of two (2) free shares for seventeen (17) shares held.

The new shares thus created, which are subject to all legal and statutory provisions, shall be identical to existing shares and shall be entitled to the same rights, effective 1 January 2014.

Double voting rights shall be granted to free shares awarded to holders of existing class A shares for which they enjoy this right.

Any fractional shares will be acquired by the liquidity account for market-making purposes of BOA-NIGER shares listed on the Regional Securities Market (BRVM).

2 › SECOND RESOLUTION

As a result of the previous resolution, the General Meeting approved a modification of Articles 6 and 7 of the Statutes as follows.

ARTICLE 6

The Company's capital shall receive:

On the occasion of the capital increase approved by the Extraordinary General Meeting of the ninth of April, two thousand fourteen, the sum of one billion (1,000,000,000) CFA francs through the incorporation of issuance premiums.

No other changes were made to the article.

ARTICLE 7

Share capital is set at nine billion five hundred million (9,500,000,000) CFA francs, divided into nine hundred fifty thousand (950,000) shares of ten thousand (10,000) CFA francs each, fully subscribed and paid up.

No other changes were made to the article.

3 › THIRD RESOLUTION

The General Meeting grants all powers to the bearer of an original, a copy or an extract of the minutes of this meeting to execute all filings, disclosures and legal formalities.

RESOLUTIONS

ANNUAL GENERAL MEETING HELD ON 9 APRIL 2014

POINT 2. RESOLUTION TEXTS

4 › FOURTH RESOLUTION

Having reviewed the Board of Directors' Report and the External Auditors' General Report on fiscal year 2013, the Annual General Meeting approved all parts of the reports and the financial statements and results as presented, as well as the operations reflected in these statements and summarised in these Reports.

Fiscal year 2013 closed with a profit of CFAF 3,864,782,222 after amortizations of CFAF 676,126,863 and payment of CFAF 1,252,180,800 in corporate income tax.

In addition, after reviewing the External Auditors' Special Report on agreements covered by article 440 of the OHADA Uniform Act, the Meeting unreservedly approved this Report.

Consequently, the Annual General Meeting fully and unreservedly ratified the management and the actions of all members of the Board of Directors during the year to 31 December 2013.

The Meeting also ratified the execution of the External Auditors' mission in the same period.

5 › FIFTH RESOLUTION

Following deliberation, the Annual General Meeting approved the Board of Directors' proposal to allocate all net profits and the previous balance brought forward as follows:

Headings		In CFAF
2013 Net Income	3,864,782,222	
Previous balance brought forward	0	
Legal reserves		579,717,333
Dividend		2,705,550,000
Optional reserve		579,514,889
TOTAL	3,864,782,222	3,864,782,222

6 › SIXTH RESOLUTION

In application of the previous resolution, the Annual General Meeting decided that, after payment to the State of tax on income from securities at 7% of the gross dividend, shareholders will be paid a dividend net of tax corresponding to CFAF 2,960 per share of CFAF 10,000. The dividend will be paid three weeks after the holding of this Annual General Meeting by those management and intermediation companies which are paying agents.

7 › SEVENTH RESOLUTION

After deliberating, the General Meeting decided to reappoint Mr Nouhou TARI and Mrs KOUROUKOUTOU as Statutory Auditors, and Mr Ahmed DIALLO and Mr IBRAHIM as Substituted Statutory Auditors, on the Board of Directors' recommendation.

Their respective terms, for three fiscal years, will end after the General Meeting called to vote on the accounts of the fiscal year ended 31 December 2016.

ANNEXES

1 / NOTES SUR LES PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de la BANK OF AFRICA – NIGER (BOA-NIGER) ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Bancaire (PCB) applicable aux banques et établissements financiers des pays membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) ainsi qu'aux principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession bancaire au Niger.

COMPTABILISATION DES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES

Les intérêts et commissions assimilées sont comptabilisés pour leur montant couru prorata temporis. Les commissions non assimilées à des intérêts et correspondant à des prestations de services sont enregistrées à la date de réalisation de l'opération.

OPÉRATIONS EN DEVICES

Les positions de change sont évaluées aux cours de change officiels de fin de période. Tous les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères et figurant au bilan sont donc évalués aux cours de change officiels en vigueur à la clôture de l'exercice. Les gains ou pertes de changes latents ou définitifs sont constatés à la fin de chaque période au compte de résultat.

CRÉDITS À LA CLIENTÈLE

Les crédits à la clientèle comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les banques et établissements financiers et sont ventilés en fonction de leur nature et de leur échéance conformément aux instructions du Plan Comptable Bancaire (PCB). Ils sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

Les crédits pour lesquels la Banque estime qu'il existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer tout ou partie de leurs engagements, donnent lieu, par le débit du compte de résultat, à la constitution de provisions pour créances douteuses appréciées par dossier et compte tenu des garanties détenues.

La Banque applique notamment les dispositions de l'instruction du PCB n° 94-05, remaniée le 5 janvier 2000, relative à la comptabilisation et au provisionnement des engagements en souffrance. Les engagements en souffrance comprennent :

- les créances impayées : échéances impayées depuis six mois au plus et n'ayant pas fait l'objet de prorogation de terme ou de renouvellement ;
- les créances immobilisées : échéances impayées depuis six mois au plus et dont le remboursement, sans être compromis, ne peut être effectué par le débiteur en raison d'obstacles indépendants de sa volonté ;
- les créances douteuses ou litigieuses : créances échues ou non présentant un risque probable ou certain de non-recouvrement partiel ou total.

Les provisions pour créances douteuses couvrant des risques inscrits à l'actif du bilan sont affectées en déduction des actifs concernés. Les provisions sont enregistrées au passif du bilan lorsqu'elles concernent des engagements par signature douteux.

COMPTES DE LA CLIENTÈLE

Le classement des comptes clientèle par activités, sociétés, collectivités, particuliers, comptes des actionnaires, comptes à terme, etc., n'a pas subi de modification.

Les crédits à la clientèle comprennent, d'une part les créances commerciales, les crédits à court, moyen et long terme et, d'autre part, les comptes débiteurs de la clientèle.

Tous les comptes débiteurs en souffrance ont fait l'objet d'une attention particulière et des provisions pour dépréciation conséquentes ont été constituées. Le taux retenu varie entre 34 et 100 % selon la nature du risque et suivant les recommandations de la Banque Centrale. Le taux moyen des provisions au 31 décembre 2012 est de 91,11 %.

Les provisions pour dépréciation antérieurement constituées non utilisées ou devenues sans effet ont fait l'objet de reprises et viennent donc améliorer les résultats.

PORTEFEUILLE – TITRES

Le terme "titres" recouvre les titres de créances négociables (notamment les Bons du Trésor et les autres titres d'État négociables), les obligations et les autres valeurs mobilières dites à revenu fixe, les actions et les autres titres à revenu variable.

Conformément à l'instruction n° 94-10 du PCB relative à la comptabilisation et à l'évaluation des titres, la Banque classe les titres qu'elle détient en portefeuille dans les catégories suivantes :

- les titres de placement qui sont enregistrés à l'actif du bilan dans les comptes d'opérations sur titres ;
- les titres qui sont enregistrés dans les comptes de valeurs immobilisées à l'actif du bilan et qui comprennent : les parts dans les entreprises liées, les titres de participation, les titres immobilisés de l'activité de portefeuille et les titres d'investissement.

Les titres sont comptabilisés au prix d'achat à la date de leur acquisition. À l'arrêté, les titres de placement sont évalués à leur valeur probable de négociation et les moins-values latentes sont enregistrées au compte de résultat. Les autres catégories de titres sont évaluées à l'arrêté à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur d'usage.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'achat et amorties selon le mode linéaire sur la durée probable d'utilisation. Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

LOGICIELS ET MATÉRIELS INFORMATIQUES	2 ans
CONSTRUCTIONS	50 ans
INSTALLATIONS	5 ans
MATÉRIEL ET OUTILLAGE	4 ans
MOBILIER DE BUREAU	10 ans
MATÉRIEL DE TRANSPORT	4 ans

CONGÉS PAYÉS

La Banque comptabilise la charge correspondant aux droits de congés payés acquis par son personnel de la date de leur dernier retour de congé à la date de clôture de l'exercice.

INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE

Le montant de l'engagement de la Banque vis à vis de son personnel au titre des indemnités de départ en retraite est enregistré au passif du bilan.

L'évaluation est effectuée sur la base de la méthode définie par la convention collective interprofessionnelle en vigueur au Niger selon les bases suivantes :

- le dernier salaire versé au personnel à la clôture de l'exercice ;
- l'ancienneté de chaque salarié au 31 décembre ;
- le nombre de mois de préavis tenant compte de la catégorie professionnelle ;
- les charges sociales correspondantes.

2 / OBSERVATIONS SUR LE BILAN

2.1. OPÉRATIONS AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Échéance	Au 31/12/2012*		Au 31/12/2013*	
	CRÉANCES	DETTES	CRÉANCES	DETTES
DE 0 À 1 MOIS	21 958	741	27 236	4 854
DE 1 MOIS À 3 MOIS	1 875	107		
DE 3 MOIS À 6 MOIS	2 514			4 832
DE 6 MOIS À 2 ANS		25 150		12 613
DE 2 ANS À 5 ANS	2 131	21 893	3 097	14 999
PLUS DE 5 ANS	4 745	-	3 000	1 833
TOTAL	33 223	47 891	33 333	39 131

2.2. OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

2.2.1 Classement des créances et des dettes avec la clientèle par échéance

Échéance	Au 31/12/2012*		Au 31/12/2013*	
	CRÉANCES	DETTES	CRÉANCES	DETTES
DE 0 À 1 MOIS	16 833	101 062	21 650	105 102
DE 1 MOIS À 3 MOIS	8 706	352	5 885	624
DE 3 MOIS À 6 MOIS	12 069	467	7 226	657
DE 6 MOIS À 2 ANS	38 920	6 139	29 675	6 911
DE 2 ANS À 5 ANS	34 779	3 860	39 802	6 736
PLUS DE 5 ANS	4 549		15 312	100
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	1 699		1 046	
TOTAL	117 555	111 880	120 596	120 130

2.2.2 Classement des créances et des dettes avec la clientèle par agents économiques

Agents économiques	Au 31/12/2012*		Au 31/12/2013*	
	CRÉANCES	DETTES	CRÉANCES	DETTES
PARTICULIERS	27 912	34 576	36 521	38 507
ENTREPRISES PRIVÉES	69 620	51 544	82 493	55 429
SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS	20 001	8 123		6 051
ÉTAT ET ORGANISMES ASSIMILÉS	3	13 921	79	17 388
UEMOA	0	21	1 500	71
RESTE DU MONDE	19	3 695	3	2 684
TOTAL	117 555	111 880	120 596	120 130

* En millions de F CFA.

2.2.3 Détail des créances douteuses et provisions pour dépréciation

Nature	Au 31/12/2012*	Au 31/12/2013*
CRÉANCES DOUTEUSES	3 575	2 797
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	-2 113	-2 220
CRÉANCES DOUTEUSES NETTES	1 462	577
CRÉANCES IMPAYÉES OU IMMOBILISÉES	237	234
CRÉANCES EN SOUFRACTANCE NETTES	1 699	811

2.3. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Participation	Montant participation*		Capital*	Part BOA %
	BRUT	NET		
DANS LES BANQUES ET ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS				
• BANK OF AFRICA – BURKINA FASO	3	3	10 000	0,03 %
• BOA-FRANCE	408	271	9 183	4,44 %
• GIM UEMOA	15	11	9 427	0,16 %
• CRRH UEMOA	100	100	3 426	2,92 %
SOUS TOTAL	526	385		
DANS LES AUTRES SOCIÉTÉS				
• AGORA S.A.	250	250	5 000	5,00 %
• AISSA	7	7	45	15,56 %
• SCI OLYMPE	30	30	200	15,00 %
• UGAN VIE	173	147	1 728	10,01 %
• SOPARPHI	45	42	202	22,28 %
• AFRICINVEST	81	81	12 424	0,65 %
• SINERGI S.A.	92	71	550	16,73 %
• ACEP NIGER	136	136	400	34,00 %
SOUS TOTAL	814	764		
TOTAL PARTICIPATIONS	1 340	1 149		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
AVANCE EN COMPTE COURANT SCI OLYMPE	134	134		
SOUS TOTAL	134	134		
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 474	1 283		

2.4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Nature	Au 31/12/2012*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/2013*
IMMOBILISATIONS BRUTES	1 042	86		1 128
AMORTISSEMENTS CUMULÉS	647	157		804
TOTAL NET	395	-71		324

2.5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Nature	Au 31/12/2012*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/2013*
IMMOBILISATIONS BRUTES	6 143	2 651		8 795
• IMMOBILISATIONS EN COURS	491	295		786
• IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	5 587	889		6 476
• IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	65	11		76
• IMMOBILISATIONS PAR RÉALISATION DE GARANTIE	0	1 457		1 457
AMORTISSEMENTS	2 960	519		3 479
• IMMOBILISATIONS EN COURS	0			
• IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	2 906	515		3 421
• IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	54	4		58
TOTAL NET	3 183	2 132		5 315

2.6. AUTRES ACTIFS/PASSIFS

2.6.1 Autres actifs

Nature	Au 31/12/2012*	Au 31/12/2013*
DÉBITEURS DIVERS	1 296	1 346
VALEURS NON IMPUTÉES		
VALEURS À L'ENCAISSEMENT	1 030	1 263
VALEURS À REJETER EN COMPENSATION		
DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS		
STOCKS ET EMPLOIS DIVERS	58	39
CRÉANCES RATTACHÉES	1 368	1 037
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	403	408
TOTAL	4 155	4 093

* En millions de F CFA.

2.6.2 Autres passifs

Nature	Au 31/12/2012*	Au 31/12/2013*
DETTES FISCALES		670
DETTES SOCIALES		
CRÉDITEURS DIVERS	1 473	931
DETTES RATTACHÉES	940	503
DIVERS	236	2 926
TOTAL	2 649	5 030

2.7. COMPTES D'ORDRE ET DIVERS

2.7.1 Actif

Comptes d'ordre et divers actif	Au 31/12/2012*	Au 31/12/2013*
CHARGES COMPTABILISÉES D'AVANCE	199	250
PRODUITS À RECEVOIR	212	84
DIVERS	59	100
TOTAL	470	434

2.7.2 Passif

Comptes d'ordre et divers passif	Au 31/12/2012*	Au 31/12/2013*
CHARGES À PAYER	1 420	2 054
PRODUITS PERÇUS D'AVANCE	223	51
DIVERS	162	382
TOTAL	1 805	2 487

2.8. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature	Au 31/12/2012*	Au 31/12/2013*
CHARGES DE RETRAITE	503	636
ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE	10	10
PERTES ET CHARGES	270	270
TOTAL	783	916

2.9. CAPITAUX PROPRES

2.9.1 Détail des capitaux propres

Nature	Montant Au 31/12/2012*	Affectation du résultat 2012*	Autres mouvements*	Montant Au 31/12/2013*
F.R.B.G.	1 605			1 605
PRIMES LIÉES AU CAPITAL	3 545		1 150	4 695
RÉSERVES LÉGALES	2 042	472		2 514
RÉSERVES RÈGLEMENTÉES	188			188
AUTRES RÉSERVES	1 068	472		1 540
CAPITAL SOCIAL	8 000		500	8 500
FONDS AFFECTÉS (PRÊTS SUBORDONNÉS)				
EMPRUNTS SUBORDONNÉS	273		-182	91
FONDS BLOQUÉS D'ACTIONNAIRES				
REPORT À NOUVEAU				
RÉSULTAT 2012	3 144	-3 144		
RÉSULTAT 2013			3 865	3 865
TOTAL	19 865	-2 200	5 333	22 998

2.9.2 Le Fonds pour Risques Bancaires Généraux

Le Fonds pour Risques Bancaires Généraux a été doté comme suit (en millions de F CFA, par année de dotation) :

Année	Montant
2008	1 485
2009	120
2010	
2011	
2012	
2013	
SOIT AU 31/12/2013	1 605

* En millions de F CFA.

2.9.3 Informations sur le capital

Le capital de la BANK OF AFRICA – NIGER s'élève à 8 500 millions de F CFA. Il est composé de 850 000 titres d'une valeur nominale de 10 000 F CFA. la structure de l'actionnariat est la suivante :

Actionnaires	Structure
BOA WEST AFRICA	49,49 %
ATTICA S.A.	8,41 %
BOAD	6,88 %
AUTRES ACTIONNAIRES	22,04 %
ACTIONNAIRES NATIONAUX	12,98 %
SALARIÉS	0,20 %
TOTAL	100,00 %

3 / ENGAGEMENTS HORS BILAN

Nature	Au 31/12/2012*	Au 31/12/2013*
ENGAGEMENTS DONNÉS	32 838	45 434
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	1 455	2 071
• EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		
• EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	1 455	2 071
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	31 383	43 363
• EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	2 383	4 782
• EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	29 000	38 581
ENGAGEMENTS REÇUS	55 188	70 172
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
• REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		
• REÇUS DE LA CLIENTÈLE		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	55 188	70 172
• REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	27 490	29 490
• REÇUS DE LA CLIENTÈLE	27 697	40 682
ENGAGEMENTS SUR TITRES		

4 / OBSERVATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

4.1. INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS

Nature	Au 31/12/2012*	Au 31/12/2013*
SUR CRÉANCES INTERBANCAIRES	801	592
• À VUE	42	31
• À TERME	759	561
SUR CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	9 813	11 126
• CRÉANCES COMMERCIALES	32	49
• AUTRES CRÉDITS À COURT TERME	1 083	1 030
• COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	2 158	1 956
• CRÉDITS À MOYEN TERME	6 371	7 812
• CRÉDITS À LONG TERME	169	279
AUTRES INTERETS	18	0
TOTAL	10 632	11 718

4.2. INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES

Nature	Au 31/12/2012*	Au 31/12/2013*
SUR DETTES INTERBANCAIRES	2 897	2 911
• À VUE	59	64
• À TERME	2 838	2 847
SUR DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	1 739	1 757
• À VUE	796	407
• À TERME	943	1 350
SUR DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE	108	180
• À TERME	64	55
TOTAL	4 808	4 903

* En millions de F CFA.

4.3. COMMISSIONS

Nature	Au 31/12/2012*	Au 31/12/2013*
COMMISSIONS PERÇUES (PRODUITS)	1 573	1 848
• SUR OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET INTERBANCAIRES	1	1
• SUR OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	1 572	1 847
COMMISSIONS VERSÉES (CHARGES)	57	19
• SUR OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET INTERBANCAIRES	57	19
• SUR OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE		

4.4. FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION

4.4.1 Frais de personnel

Nature	Au 31/12/2012*	Au 31/12/2013*
SALAIRES ET TRAITEMENTS	1 690	2 060
CHARGES SOCIALES	293	293
TOTAL	1 983	23 537

4.4.2 Autres frais généraux

Nature	Au 31/12/2012*	Au 31/12/2013*
IIMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	187	213
REDEVANCE DE CRÉDIT-BAIL		
LOYERS	90	114
ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	171	214
PRIMES D'ASSURANCE	134	150
INTERMÉDIAIRES ET HONORAIRES	922	1 077
PUBLICITÉ, PUBLICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES	204	222
DÉPLACEMENTS MISSIONS ET RÉCEPTIONS	219	198
FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	237	234
ACHATS NON STOCKÉS DE MATIÈRES PREMIÈRES ET FOURNITURES	300	312
JETONS DE PRÉSENCE	78	81
MOINS-VALUES DE CESSIONS		
AUTRES FRAIS GÉNÉRAUX	297	305
TOTAL	2 839	3 120

4.5. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS

Nature	Au 31/12/2012*	Au 31/12/2013*
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	682	676
• DES IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	649	672
• DES IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	33	4
REPRISES		
TOTAL	682	676

4.6. SOLDE EN PERTE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES ET DU HORS BILAN

Nature	Au 31/12/2012*	Au 31/12/2013*
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR CRÉANCES EN SOUFFRANCE	396	388
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF	148	21
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	167	156
PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	0	49
REPRISES DE PROVISIONS SUR CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-228	-282
REPRISES DE PROVISIONS SUR AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF	-9	1
REPRISES DE PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		-23
RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES		
TOTAL	474	308

5 / AUTRES INFORMATIONS

5.1. EFFECTIFS MOYENS

CATÉGORIES	2012	2013
CADRES EXPATRIÉS	2	2
CADRES LOCAUX	34	37
GRADÉS	49	74
EMPLOYÉS	93	77
PERSONNEL NON BANCAIRE	5	5
PERSONNEL TEMPORAIRE	3	0
TOTAL	186	195

* En millions de F CFA.

5.2. CONTREVALEUR DES COMPTES EN DEVISES

Nature	2012*	2013*
ACTIF		
OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE	2 135	5 272
• BILLETS ET MONNAIES	546	304
• CORRESPONDANTS BANCAIRES	1 589	4 968
VALEURS À L'ENCAISSEMENT ET DIVERS	184	
PASSIF		
OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE	54	334
• CORRESPONDANTS BANCAIRES	37	334
• REFINANCEMENTS		
• AUTRES SOMMES DUES	17	
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	2 903	2 035
• COMPTES ORDINAIRES	2 903	2 035

5.3. AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2013

Nature	En millions de F CFA
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2013	3 965
REPORT À NOUVEAU DE L'EXERCICE 2012	0
TOTAL À RÉPARTIR	3 965
RÉSERVE LÉGALE (15 % DU RÉSULTAT)	580
DIVIDENDE	2 706
RÉSERVES FACULTATIVES	579
NOUVEAU REPORT À NOUVEAU	0
TOTAL RÉPARTI	3 965

6 / RÉSULTAT DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature	2009	2010	2011	2012	2013
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
• CAPITAL SOCIAL*	3 500	5 000	6 000	8 000	8 500
• NOMBRE DES ACTIONS ORDINAIRES EXISTANTES	350 000	500 000	600 000	800 000	850 000
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE*					
• CHIFFRE D'AFFAIRES	10 627	11 392	13 838	15 906	17 534
• BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	3 859	3 529	4 549	5 300	6 052
• IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	1 006	760	846	1 000	1 252
• BÉNÉFICE APRÈS IMPÔTS, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 619	2 211	2 765	3 144	3 865
RÉSULTAT PAR ACTION**					
• APRÈS IMPÔTS, AVANT AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	8,2	5,8	6,2	5,4	5,7
• APRÈS IMPÔTS, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	4,6	4,4	4,6	3,9	4,5
PERSONNEL					
• EFFECTIF MOYEN DES SALARIÉS PENDANT L'EXERCICE	132	156	178	186	194
• MONTANT DE LA MASSE SALARIALE DE L'EXERCICE*	696	990	1 293	1 690	2 060
• SOMMES VERSÉES AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX*	207	226	291	293	293

* En millions de F CFA. ** En milliers de F CFA.

ADDRESSES / ADDRESSES

SIÈGE / HEAD OFFICE

BANK OF AFRICA – Immeuble BANK OF AFRICA – NIGER – Rue du Gawèye – BP 10973 – Niamey – NIGER

☎ : (227) 20 73 36 20 / 21 / 20 73 32 46 – 📠 : (227) 20 73 38 18 – Swift : AFRINENIXX – @ : <information@boaniger.com>

AGENCES NIAMEY / NIAMEY BRANCHES

AGENCE CENTRALE

Immeuble BANK OF AFRICA – NIGER
Rue du Gawèye – BP 10973 – Niamey
☎ : (227) 20 73 36 20 / 21 / 20 73 32 46
📠 : (227) 20 73 38 18
@ : <information@boaniger.com>

AGENCE ÉLITE

Immeuble BANK OF AFRICA – NIGER
Rue du Gawèye – BP 10973 – Niamey
☎ : (227) 20 73 35 87 – 📠 : (227) 20 73 38 18
@ : <information@boaniger.com>

AS SALAM

Marché As Salam – BP 10973 – Niamey
☎ : (227) 20 74 16 91 – 📠 : (227) 20 74 16 89

ECOGARE

Gare Routière de Wadata – BP 10973 – Niamey
☎ : (227) 20 34 00 31 – 📠 : (227) 20 34 00 32

EURO WORLD

Rue du fleuve Niger – BP 10973 – Niamey
☎ : (227) 20 73 36 20 / 21 / 20 73 32 46
📠 : (227) 20 73 38 18

GRAND MARCHÉ DE NIAMEY

Avenue Salaman – Boulevard de la Liberté
BP 10973 – Niamey
☎ : (227) 20 72 60 31 – 📠 : (227) 20 73 38 18
@ : <information@boaniger.com>

KATAKO

Face Marché Katoko – BP 10 973 – Niamey
☎ : (227) 20 73 23 94 – 📠 : (227) 20 73 23 72

PLATEAU

Avenue Mohamed VI – BP 10973 – Niamey
☎ : (227) 20 72 23 23 – 📠 : (227) 20 72 33 78

RIVE DROITE

Rue du fleuve Niger – BP 10973 – Niamey
☎ : (227) 20 73 36 20 / 21 – 📠 : (227) 20 73 38 18

YANTALA

Avenue Mohamed VI – BP 10973 – Niamey
☎ : (227) 20 33 00 06 / 07 – 📠 : (227) 20 73 38 18

ZONE INDUSTRIELLE

Route de l'Aéroport – BP 10973 – Niamey
☎ : (227) 20 34 05 78 – 📠 : (227) 20 34 05 79

AGENCES RÉGIONALES / REGIONAL BRANCHES

AGADEZ

Face Marché des Tôles – BP 168 – Agadez
☎ : (227) 20 44 03 31 – 📠 : (227) 20 44 04 31

ARLIT

Quartier Wadata – BP 10 973 – Arlit
☎ : (227) 20 45 21 15 / 16
📠 : (227) 20 45 21 17

DOSSO

Quartier Mangué Kouara – BP 129 – Dosso
☎ : (227) 20 65 00 84 – 📠 : (227) 20 65 06 00

GAYA

Route Nationale RN 7 – Entrée de ville – BP 93
Gaya
☎ : (227) 20 68 06 03 – 📠 : (227) 20 68 06 04

MARADI

Immeuble Gago – BP 472 – Maradi
☎ : (227) 20 41 08 80 – 📠 : (227) 20 41 06 65

TAHOUA

Quartier Kourfeyawa I – BP 290 – Tahoua
☎ : (227) 20 61 06 68 – 📠 : (227) 20 61 06 69

TILLABERI

Route Nationale R1/RN1 – BP 70 – Tillabéri
☎ : (227) 20 71 10 15 – 📠 : (227) 20 71 10 16

ZINDER

Rue du CCFN – BP 100 – Zinder
☎ : (227) 20 51 21 70 / 71 – 📠 : (227) 20 51 21 72